Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 2 – 2009

Jean-Marc SÉGUIER
Ginette AUXIETTE
Patrice BERTIN
Fabien PILON

LA FERME ET LES STÈLES GALLO-ROMAINES DU « PORT AUX PIERRES » À SAINT-SAUVEUR-LÈS-BRAY (SEINE-ET-MARNE)

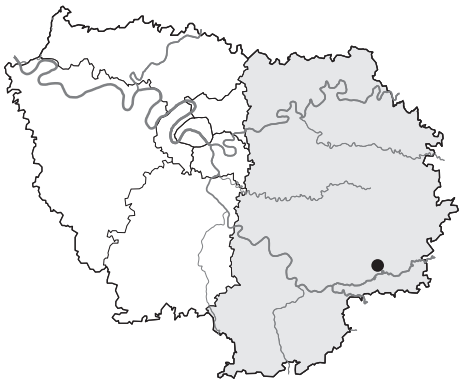

Résumé

L'établissement du « Port aux Pierres » à Saint-Sauveur-lès-Bray est très représentatif de ce qu'est la petite exploitation rurale gallo-romaine dans la moyenne vallée de la Seine, en Bassée. Créé vers le milieu du Ier s., il est abandonné probablement dans la décennie 270-280. L'occupation du IIIe s., la mieux documentée, au travers des architectures, des fosses et grâce à un mobilier abondant, met en lumière la diversité des activités : production agricole, artisanat des textiles, possible exploitation de la fourrure, travail du bois de cerf, alors que la chasse semble constituer une activité importante. En marge de l'habitat, une fosse a livré deux stèles sommairement sculptées et divers éléments (monnaies, fragments d'objets en bronze et en ambre) qui sont à mettre en relation avec un sanctuaire familial (laraire) détruit peu avant la fin du IIIe s.

Abstract

The "Port aux Pierres" site at Saint-Sauveur-lès-Bray is highly representative of small Gallo-roman rural settlements in the Bassée area of the mid-Seine valley. The site was established in the mid 1st century and probably abandoned in the decade from 270 to 280 AD. The most significant information concerns 3rd century occupation and is provided by data from constructions, pits and numerous artefacts which point to diversified activities: agricultural production, textile-working, possible fur-farming, antler-bone working, as well as hunting which appears to play an important role. On the outskirts of the settlement, a pit contained two summarily sculpted stelae and various artefacts (coins, fragments of bronze and amber objects) which can be attributed to a family shrine (lararium) destroyed just before the end of the 3rd century.

Mots-clés : *établissement rural, Haut-Empire, construction sur poteaux, élevage, chasse, artisanat rural, instrumentum, stèle, laraire.*

Keywords : *rural settlement, early Roman Empire, post-built construction, breeding, hunting, rural crafts, instrumentum, stela, lararium.*

Parmi les établissements ruraux gallo-romains fouillés dans la moyenne vallée de la Seine, en Bassée (fig. 1), partie intégrante de la cité de Sens, celui du « Port aux Pierres » à Saint-Sauveur-lès-Bray occupe une place à part en raison des mobiliers qu'il a livrés et des activités dont il témoigne. La découverte la plus notable est celle, unique dans le contexte de cette partie de la vallée de la Seine, de deux stèles en calcaire qui sont étudiées ici après une présentation générale du site, de ses structures et de ses mobiliers.

L'ÉTABLISSEMENT

Découvert et fouillé en 1995 dans le cadre du programme d'interventions archéologiques dans les carrières de granulats de La Bassée (coordonné par Daniel Mordant), le site est localisé dans l'emprise d'une carrière de la Société des Sables de Brévanne. L'opération préventive, réalisée sur une emprise de 2,5 ha, a permis de mettre au jour, en bordure d'une butte de sable et de graviers, une large portion d'une enceinte palissadée du Néolithique moyen II, deux greniers protohistoriques et l'établissement gallo-romain présenté ici (AUGEREAU, SÉGUIER 1996) (fig. 2). Ce dernier, localisé à 200 m au nord de la Seine et à 500 m à l'ouest de la confluence du fleuve avec la Voulzie, affluent de rive gauche qui longe le pied de la cuesta, n'a pu être étudié que partiellement sur une superficie de l'ordre de 2 500 m².

ORGANISATION GÉNÉRALE

Comme plusieurs de ses contemporains (SÉGUIER 2001 ; 2005), l'établissement antique est implanté à la limite de la butte, au contact d'un ancien chenal de la Seine comblé de limon hydromorphe. L'étroitesse de la fenêtre fouillée, le caractère partiel du plan, l'importance de l'érosion induite par les pratiques agricoles, aggravée par le caractère très meuble du substrat, ainsi que l'encombrement de l'espace par de nombreuses structures et la présence d'un grand nombre de cuvettes naturelles et de terriers, constituent autant d'obstacles à la compréhension de l'organisation générale du site.

Néanmoins, les deux fossés orthogonaux 316 et 321 semblent appartenir au système de délimitation d'un enclos dont on ne dispose que de l'angle sud-est ; un fossé observé en 1988 par Patrick Gouge (Service départemental d'archéologie de Seine-et-Marne), parallèle au fossé 316, ferme l'enclos sur son côté septentrional. Dès lors, la partie fouillée correspond à l'extrémité orientale d'un enclos quadrangulaire dont le grand axe est orienté dans le sens est-ouest. Le mobilier issu du fossé 316 date sans ambiguïté la création de l'enclos du Ier s apr. J.-C. Le comblement de cette structure atteste de la destruction d'un premier état par incendie, intervenu vers la fin du Ier s. au plus tard. La présence de quelques aménagements à l'extérieur du cadre ainsi circonscrit suggère que ces limites ont été, à un moment qu'il est difficile de préciser mais postérieur au Ier s., transgressées vers le sud, alors que le puits 317 est implanté à proximité de l'angle sud-est. L'organisation de l'espace intérieur de l'enclos, marqué par de nombreuses structures datées du IIIe s. (fosses, bâtiments), est difficile à interpréter. Néanmoins, si l'on fait abstraction de la fosse 87 et du cellier 280, datés du Ier s. apr. J.-C., il semble que la surface circonscrite par les fossés soit surtout investie au cours de l'étape la plus récente de l'occupation, traduisant peut-être une réorganisation de l'espace. L'emplacement du bâtiment 4, qui chevauche le tracé du fossé 316, et l'orientation des

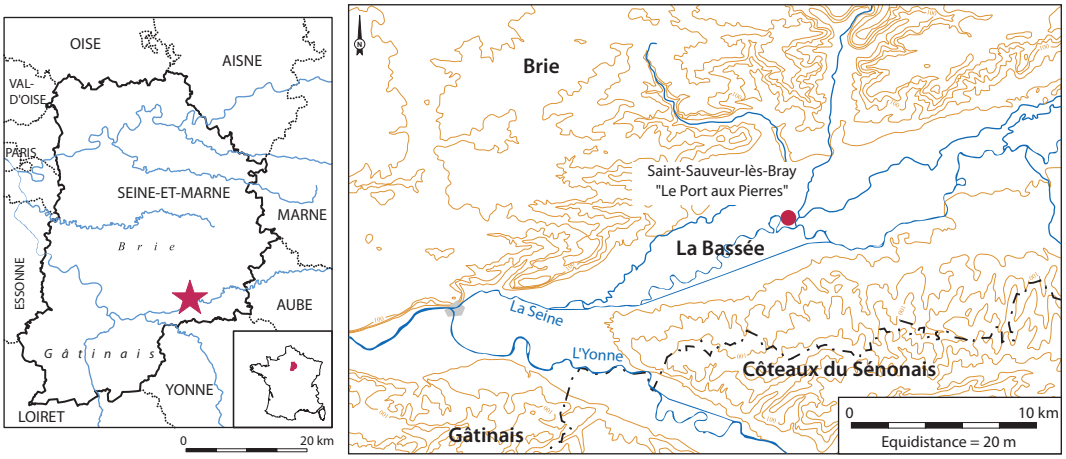

Fig. 1 - Saint-Sauveur-lès-Bray (Seine-et-Marne) « Port aux Pierres ». Localisation du site. Infographie : P. Pihuit (INRAP).

principales constructions, divergente par rapport aux fossés d'enclos (bâtiments 4, 8 et 11 ; palissade 10), semblent en être les témoignages (fig. 3). Les aménagements attribués à cette période paraissent entourer un espace central à peu près vide de structures, vestige d'une cour investie tardivement. De ce point de vue, l'établissement présente une configuration comparable à celle de la cour principale de la ferme des « Vallées » à Villiers-sur-Seine, vouée à l'habitat et, elle aussi, largement investie au cours du IIIe s. (SÉGUIER 1995a).

Sur le côté sud, le tronçon de fossé 320 est implanté exactement au contact du dôme sableux et du paléochenal ; cet aménagement participe sans doute à la régulation d'éventuels débordements d'une noue potentiellement remise en eau à l'occasion de crues majeures de la Seine. Des traces similaires ont été mises au jour sur deux autres sites de La Bassée, à Villiers-sur-Seine, les « Vallées » et à Châtenay-sur-Seine, « La Roche ». Le tronçon de fossé 313 pourrait être un exutoire des eaux usées et/ou pluviales vers la noue. Enfin, de rares structures, dont un bâtiment et un puits, sont aménagées, sans doute tardivement, en bordure du chenal (bâtiment 3, puits 298), alors qu'une fosse est creusée dans ce dernier, probablement pour extraire du limon en tant que matériau de construction (fosse 100).

LES BÂTIMENTS

Comme sur la plupart des autres établissements ruraux gallo-romains du fond alluvial de La Bassée, l'architecture fait exclusivement appel à des matériaux périssables : ici, les ossatures sont constituées par des poteaux plantés dans le sable, sans trace de calage la plupart du temps. Il est donc nécessaire de restituer des élévations en torchis sur clayonnage (dont des éléments brûlés proviennent des dépotoirs), la matière première, le limon, étant accessible en bordure de l'habitat, dans le chenal. L'usage de la pierre et du mortier est inconnu, de même que celui des matériaux de construction en terre cuite, la seule exception étant une petite brique carrée (pilette ?) qui ne suffit pas à restituer un hypocauste… Absentes des ensembles du Ier s., les tuiles sont abondantes dans les contextes du IIIe s. Il est donc possible que, au IIIe s., sinon avant, des toitures en tuiles se substituent, en tout ou partie, aux toits de chaume ou en joncs qui ont dû prévaloir au Ier s. On doit également remarquer que les clous, quoique assez nombreux (une centaine), sont généralement de petite taille, aucun clou de charpente n'ayant été recueilli. Loin d'être anodine, cette observation suggère que l'assemblage des charpentes se fait à l'aide de chevilles ou à mi-bois (avec tenons et mortaises ?) et non par le biais de clous ou de fiches. Néanmoins, plusieurs pièces en fer en rapport avec l'architecture suggèrent l'utilisation occasionnelle de pattes de scellement (fosses 81 et 82), de ferrures d'assemblage (fosse 87), ou de crampons (fosses 87, 91 et 258).

La disposition des trous de poteau permet de restituer six bâtiments ; ce nombre est un minimum, d'autres constructions échappant à toute

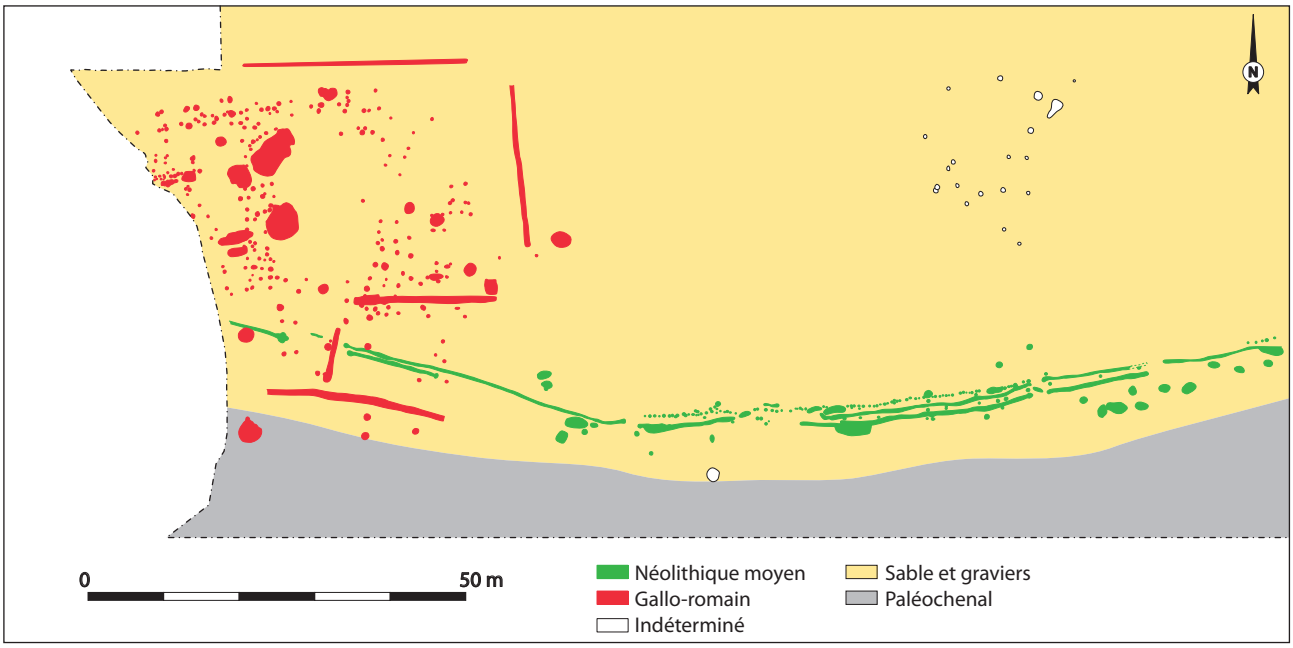

Fig. 2 - Saint-Sauveur-lès-Bray (Seine-et-Marne) « Port aux Pierres ». Plan général du site. Infographie : P. Pihuit (INRAP).

individualisation (trous de poteau dispersés ou formant des nébuleuses irréductibles).

Le plan le plus cohérent est celui du bâtiment 4 (fig. 4), édifice allongé à une nef, de 9 m de long pour 4,50 m de large. La disposition des poteaux d'axe permet de restituer deux murs pignons, un toit à double pente et une faîtière soutenue par un couple de poteaux internes. Sans doute en raison de la portée du faîte, les entraits reposent sur deux longues pannes sablières, alors que le pignon sud est précédé de deux poteaux en légère avancée, peut-être destinés à soutenir un court auvent. La fosse 281, non datée, est le seul aménagement interne, mais sa contemporanéité avec l'édifice n'est pas établie. La datation de ce dernier est difficile à préciser : il est assuré qu'il est postérieur à l'abandon du fossé 316 et donc au Ier s. et il est vraisemblable qu'il appartienne à l'occupation la plus récente du site (IIIe s.), comme le suggère son orientation qui diffère de celle de l'enclos primitif. Sa fonction d'habitation est envisageable en raison de son emprise au sol (40 m²). Deux constructions de conception identique sont connues dans le secteur Seine-Yonne : l'une à « Pincevent », La Grande Paroisse (GAUCHER 1996), l'autre étant le bâtiment UA8 du « Chemin de Sens » à Marolles-sur-Seine (SÉGUIER 1995b). Ces deux bâtiments, d'un type peu fréquent en Île-de-France, mais largement attesté en Rhénanie (VAN OSSEL 1997) sont datés, respectivement, de la deuxième moitié du IVe s. et de l'extrême fin du IVe s. ou début du Ve s. Ainsi, l'intérêt du bâtiment 4 de

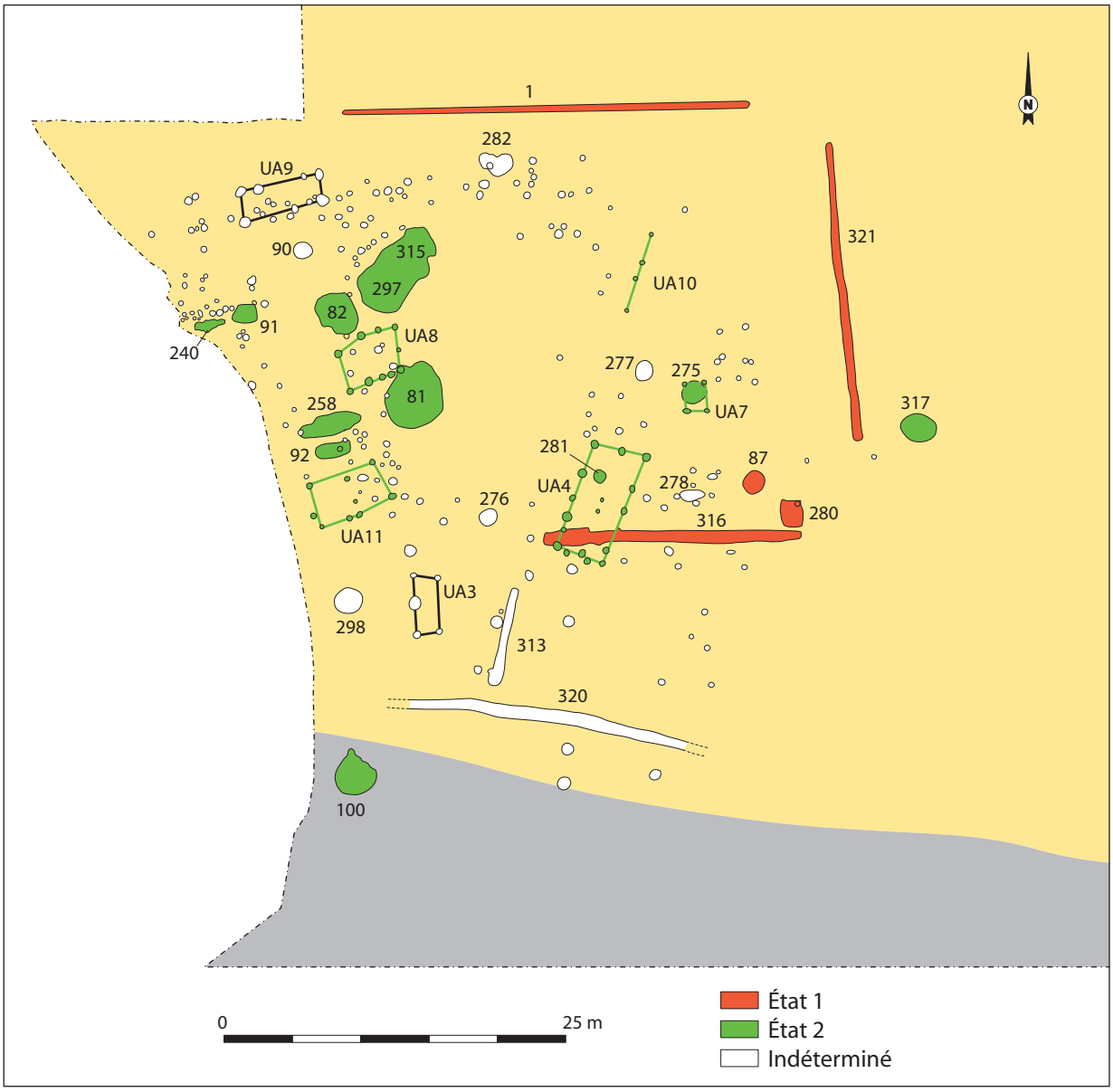

Fig. 3 - Saint-Sauveur-lès-Bray (Seine-et-Marne) « Port aux Pierres ». Plan du site gallo-romain mis en phases. Infographie : P. Pihuit (INRAP).

Saint-Sauveur-lès-Bray est de montrer que les modèles des constructions en matériaux périssables de l'Antiquité tardive de cette partie de la vallée de la Seine et, sans doute, d'une large part du Bassin parisien, sont dans la lignée d'une tradition architecturale remontant au moins à la fin du Haut-Empire et ne doivent probablement rien à d'éventuelles influences extérieures. Ils ne peuvent, en outre, être considérés comme un substitut tardif découlant de l'abandon de la construction maçonnée, cette dernière n'étant pratiquement pas attestée en milieu rural dans le secteur Seine-Yonne, en dehors de cas particuliers.

D'une manière plus générale, les nombreux autres bâtiments de terre et bois datés du Haut-Empire dans le secteur de La Bassée témoignent de la vivacité de cette architecture vernaculaire et de son ancrage à haute époque, sans que ses relations avec celle de la fin de l'âge du Fer soient claires. Localement, cette technique n'est pas exclusive puisqu'elle coexiste, notamment, avec des constructions en terre massive construites en adobes et/ou en terre banchée reposant sur des solins.

Les autres édifices paraissent être des annexes dont trois types sont identifiés. Les bâtiments 3 et 9 (fig. 4), allongés et rectangulaires (respectivement 5 × 2 m et 6,50 × 2 m), reposent sur une ossature à quatre poteaux et poteaux secondaires. Il peut s'agir de supports de plateformes, quoique ces derniers soient habituellement plus trapus, ce qui invite à y voir plutôt des hangars, abris ou ateliers. Les bâtiments 8 et 11, tous deux datés de la fin du IIe s. ou du IIIe s., sont des édifices quadrangulaires de plan irrégulier à neuf et six poteaux, plus larges que les précédents. Leur fonction est difficile à préciser, mais le bâtiment 11 semble associé aux fosses 92 et 258, auquel cas il pourrait avoir une fonction artisanale, comme l'ensemble des structures implantées à proximité.

La dernière construction, le bâtiment 7 (fig. 4), est un très petit édifice de plan presque carré de 1,50 × 2 m dont les poteaux encadrent exactement le puits 275, daté du IIIe s. : il pourrait s'agir soit de la trace des supports d'une margelle construite en terre sur ossature de bois, aménagement plutôt inhabituel, soit d'un petit édifice destiné à protéger le puits, ce qui ne correspond pas plus à un modèle courant.

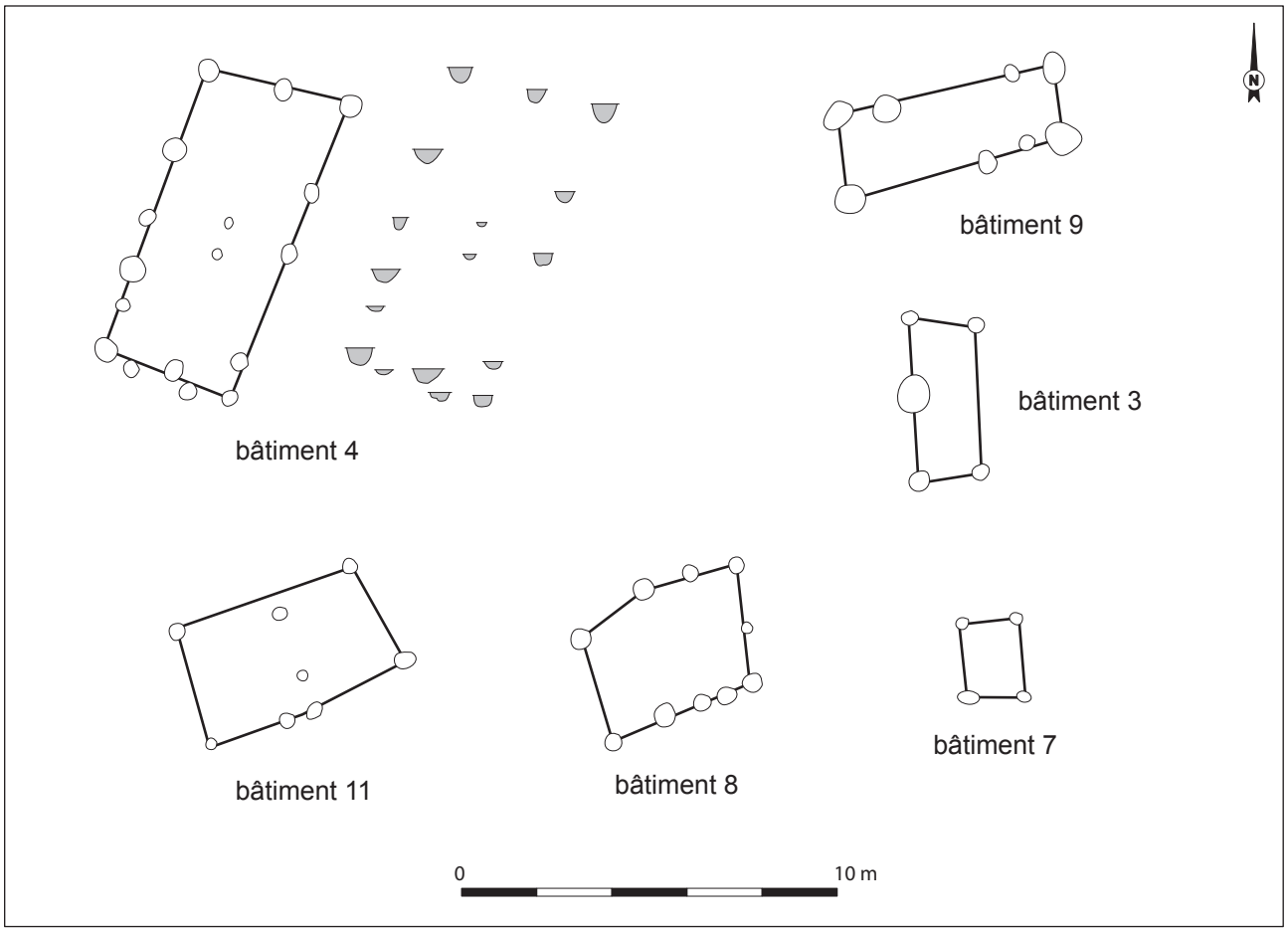

Fig. 4 - Saint-Sauveur-lès-Bray (Seine-et-Marne) « Port aux Pierres ». Plans des bâtiments. Infographie : P. Pihuit (INRAP).

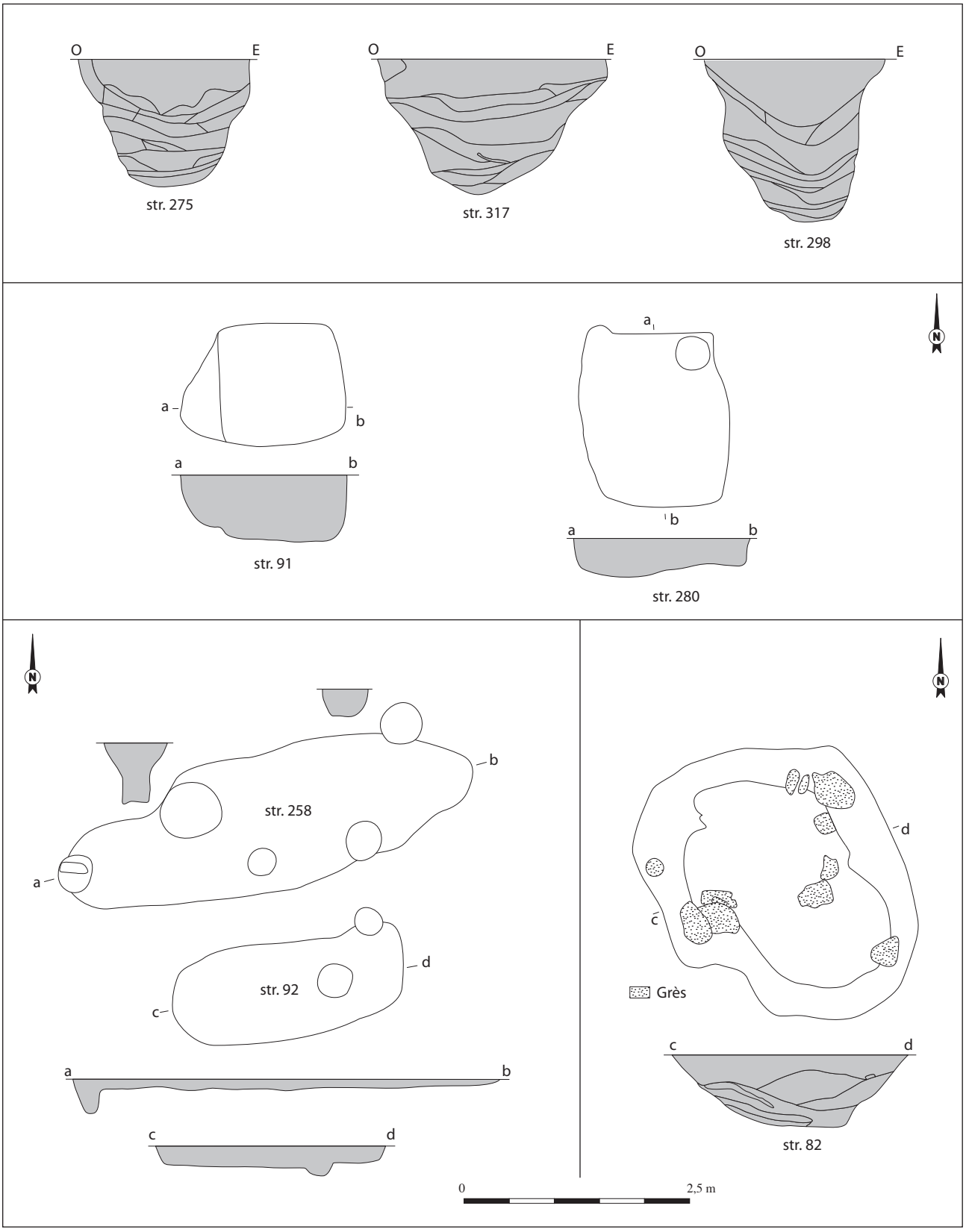

Fig. 5 - Saint-Sauveur-lès-Bray (Seine-et-Marne) « Port aux Pierres ». Plans et coupes des structures excavées. Infographie : P. Pihuit (INRAP).

AUTRES AMÉNAGEMENTS

Les structures en creux appartiennent à quatre types (fig. 5). Les fosses 275, 298 et 317 sont des puits à eau : peu profondément creusés (de 1,40 m à 1,80 m), en raison de l'altitude de la nappe phréatique, ils étaient nécessairement dotés de cuvelages en bois en raison de la grande instabilité du substrat ; il n'en subsiste que des excavations de plan circulaire et à profil tronconique probablement sans grand rapport avec la forme originelle.

Deux fosses quadrangulaires à fond plat ont pu avoir des fonctions différentes. La première (fosse 91), carrée, est de très petite taille (1,35 m de côté) et relativement profonde (0,80 m) (fig. 5). Datée du IIIe s., une telle fosse, dont plusieurs homologues sont reconnus en Île-de-France et notamment au Ier s. dans l'établissement rural de « L'Ouest du Parc » à Compans (SÉGUIER 1997), a dû être cuvelée et a pu jouer un rôle de petite resserre pour des denrées alimentaires. La seconde (fosse 280) est un petit cellier du Ier s., de 1,95 × 1,60 m, profond de 0,40 m, lui aussi nécessairement cuvelé ; une cupule située dans l'angle nord-est peut correspondre à l'ancrage d'un récipient (fig. 5).

On compte également quatre fosses étroites au plan allongé (fosses 92, 240, 258 et 278) (fig. 3 et 5). Les deux fosses 92 et 258, parallèles et localisées sur le côté du bâtiment 11, sont des tranchées peu profondes, l'une rectangulaire, l'autre oblongue. Les cavités ou cupules observées à l'intérieur de ces aménagements sont difficiles à interpréter et ne s'intègrent pas au plan de bâtiments. La fonction de telles structures demeure inconnue ; doit-on la mettre en relation avec la découverte de pesons dans ce secteur de l'habitat, aux abords du bâtiment UA8 (fosse 82) et y voir des éléments d'ancrage d'un métier à tisser ?

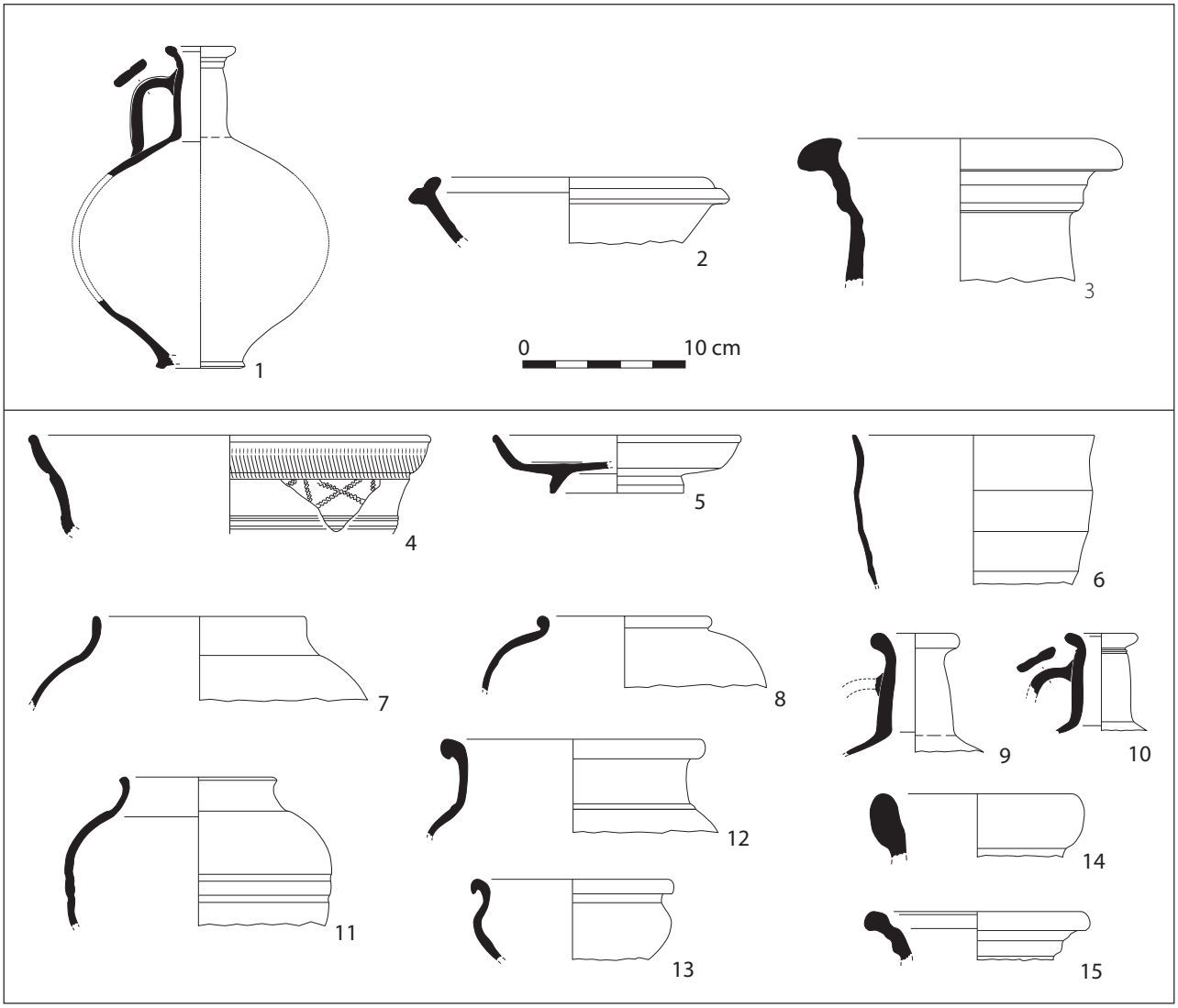

Fig. 6 - Saint-Sauveur-lès-Bray (Seine-et-Marne) « Port aux Pierres ». Céramique du Ier s. des structures 316 (n° 1-3) et 87 (n° 4-15). Infographie : P. Pihuit (INRAP).

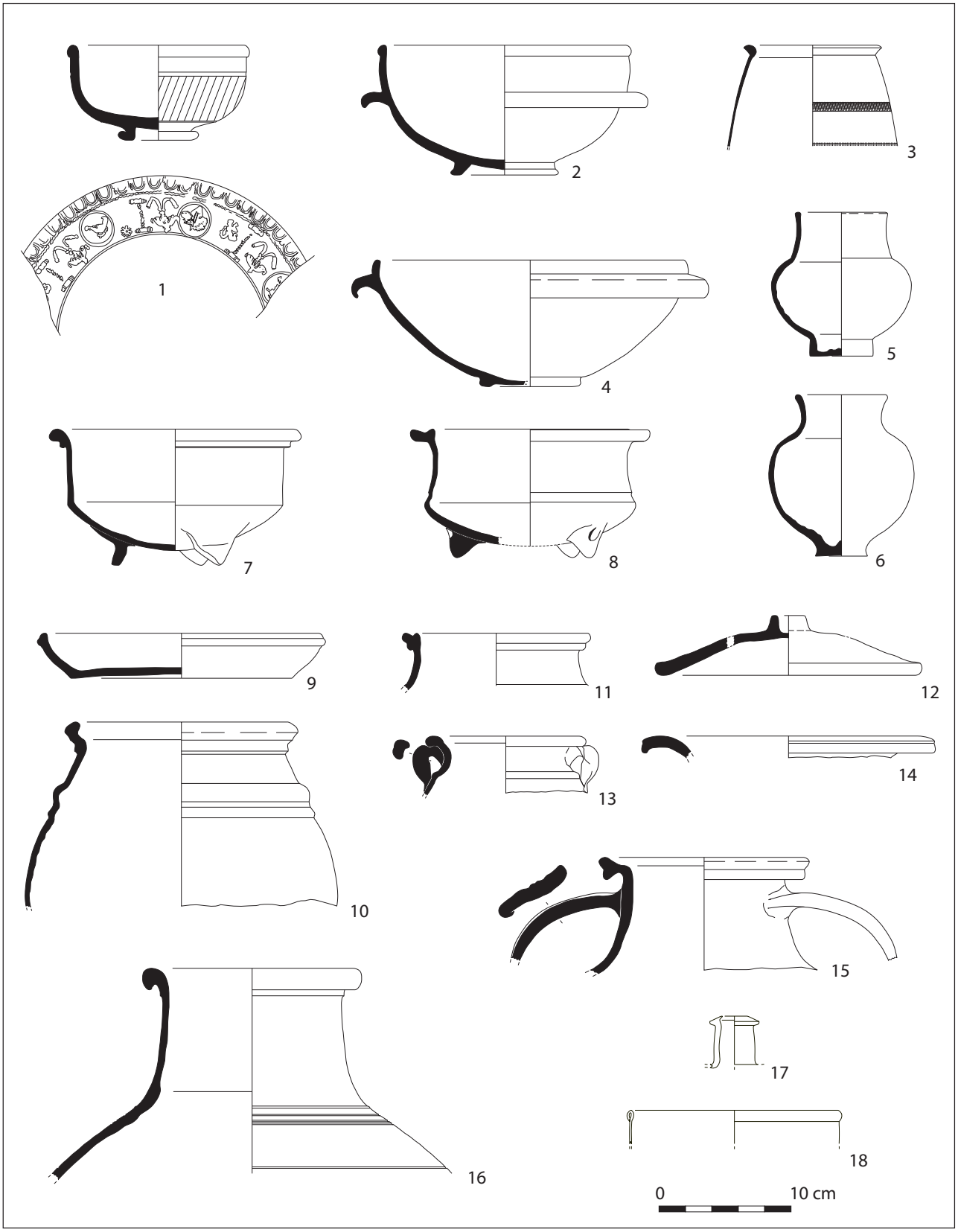

Fig. 7 - Saint-Sauveur-lès-Bray (Seine-et-Marne) « Port aux Pierres ». Céramique et verre du IIIe s. de la fosse 82 (n° 1-17) et verre de la fosse 91 (n° 18). Infographie : P. Pihuit (INRAP).

Enfin, six cuvettes ou fosses informes échappent à toute interprétation (seule la fosse 82 pourrait être un petit cellier très dégradé en raison de la nature du substrat) : une est datée du Ier s. (fosse 87), trois du IIIe s. (fosses 81, 82 et 297) et deux de manière imprécise (fosses 276 et 277). Quatre d'entre elles ont servi de dépotoir domestique et illustrent les activités pratiquées au quotidien dans cet habitat.

MOBILIERS ET CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION

En dépit de la modestie des aménagements et de la superficie explorée, le mobilier est abondant. La céramique constitue le matériau dominant (plus de 3 000 fragments), mais le petit mobilier, notamment métallique, est bien représenté, avec près de 330 artefacts, ce qui rapproche l'établissement de bien d'autres sites du secteur Seine-Yonne, presque toujours riches en mobilier métallique (SÉGUIER *et alii* 2006a).

La céramique

L'étude de la céramique permet de distinguer deux principales étapes d'occupation : l'une du Ier s., la seconde du IIIe s.

La première, couvrant le milieu et la seconde moitié du Ier s., est surtout illustrée au travers du mobilier de la fosse 87 et du fossé 316. L'assemblage de la fosse 87 (fig. 6, n° 1-3), qui associe une forme ancienne, la jatte à lèvre moulurée (fig. 6, n° 2), à une cruche à col renflé (fig. 6, n° 1) et une amphore régionale AS 4 (fig. 6, n° 3), peut être daté entre les années 40/50 et 70/80. Celui du fossé 316 (fig. 6, n° 4-15) peut être considéré comme typiquement flavien en vertu de l'assemblage des céramiques fines et communes (SÉGUIER 2007), même si l'amphore Dressel 20 qu'il contient possède une lèvre de type précoce à dater du milieu du Ier s. (fig. 6, n° 14). La datation de cet ensemble repose sur l'association entre une assiette Dr. 18 en sigillée sud-gauloise (fig. 6, n° 5), une coupe Drag. 29 en sigillée non grésée de Gaule centrale ornée dans le style de *Drutaius* (fig. 6, n° 4), des pots en *terra nigra* régionale (fig. 6, n° 7-8) et un calice à panse facettée en *terra rubra* régionale (fig. 6, n° 6).

La seconde étape est illustrée par un ensemble bien plus conséquent, issu principalement des structures 81, 82, 91, 258 et 279, le dépotoir de la fosse 82 (fig. 7) étant le plus riche. L'analyse de ces contextes, entre lesquels des remontages ont pu être effectués, permet de souligner quelques-uns des caractères les plus marquants du faciès local du début du IIIe s. La sigillée, peu abondante, est surtout originaire de Gaule centrale et fait la part belle aux vases moulés Drag. 37 (fig. 7, n° 1). Parmi eux, il faut noter la présence d'un petit bol caractéristique des productions du début du IIIe s. attribué, sur la base du style et d'une partie d'une signature apposée dans le moule, à l'atelier du décorateur CRACINA, encore peu connu (DELAGE, SÉGUIER à paraître). Un bol Drag. 38 complet (fig. 7, n° 2) et une assiette Lezoux 43, tous deux en sigillée non grésée produite au début du IIe s., semblent être des reliques conservées longtemps. Sont également représentées quelques sigillées d'Argonne et des dérivées des sigillées de Jaulges-Villiers-Vineux (jatte Chenet 323B et coupelle Drag. 40). Cette dernière officine fournit également des gobelets métallescents à lèvre en corniche (fig. 7, n° 3). La vaisselle commune de présentation est illustrée par une jatte à collerette (fig. 7, n° 4) et des gobelets à col tronconique (fig. 7, n° 5-6). La batterie de cuisine se compose de formes en céramique sableuse cuite en mode B apparues dès la fin du IIe s. et encore largement en usage au IIIe s. (SÉGUIER 2007 ; SÉGUIER, DELAGE 2009) : pots à épaule moulurée et lèvre en bandeau (fig. 7, n° 10), pots ovoïdes à lèvre en baïonnette (fig. 7, n° 11), marmites tripodes (fig. 7, n° 7-8) et plats à cuire (fig. 7, n° 9). Les céramiques à pâte claire sableuse sont nombreuses : on y trouve des jarres de type JS1 (fig. 7, n° 16) et JS2 (fig. 7, n° 13), des mortiers à collerette, ainsi que des amphores régionales de type AS6b et AS7b (fig. 7, n° 14-15), les cruches étant peu représentées. En marge de ces productions classiques, figurent une marmite tripode et un couvercle en céramique non tournée (fig. 7, n° 12). La seule amphore importée est une Dressel 20 à huile de Bétique.

Chronologie de l'occupation (Jean-Marc Séguier avec la collaboration de Fabien Pilon)

Les éléments découverts dans les dépotoirs sont suffisamment nombreux pour permettre d'aborder sans difficulté majeure la chronologie de l'occupation. Si l'on fait abstraction d'une monnaie gauloise (bronze sénon DT II, 2635 [Série 556, classe IV], LT XXX, 7493) trouvée dans un contexte du IIIe s., mais qui doit, en l'absence de toute trace d'occupation de La Tène finale, constituer une perte du Ier s., les éléments les plus anciens sont attribuables, au plus tôt, aux années 40/70. En ce sens, l'établissement du « Port aux Pierres » est tout à fait représentatif de ce que l'on observe dans tout le secteur

Seine-Yonne, les fermes étant rarement occupées avant le règne de Claude.

L'occupation connaît son *floruit* au cours des trois premiers quarts du IIIe s., période au cours de laquelle la densité en structures et mobilier est maximale. Là encore, l'établissement reflète la situation mise en évidence en Bassée, le IIIe s. apparaissant comme une période d'expansion économique dans le secteur Seine-Yonne (SÉGUIER 2001) et, plus généralement, dans l'ensemble de l'Île-de-France. Dans le cas présent, la ferme ne semble pas survivre à la décennie 270-280, ce qu'indiquent conjointement le faciès céramique et les données numismatiques. En effet, le petit lot de monnaies de la fosse 100 (*cf. infra*) se compose d'*asses* et de sesterces des Ier et IIe s., la série étant close par une émission officielle de Tetricus qui permet, en l'absence de toute imitation radiée, de dater la fin de l'occupation autour de 275.

Reste le problème du IIe s. : même si aucun ensemble de mobilier ne se rattache à cette période, il n'y a aucune raison de penser que le site est déserté

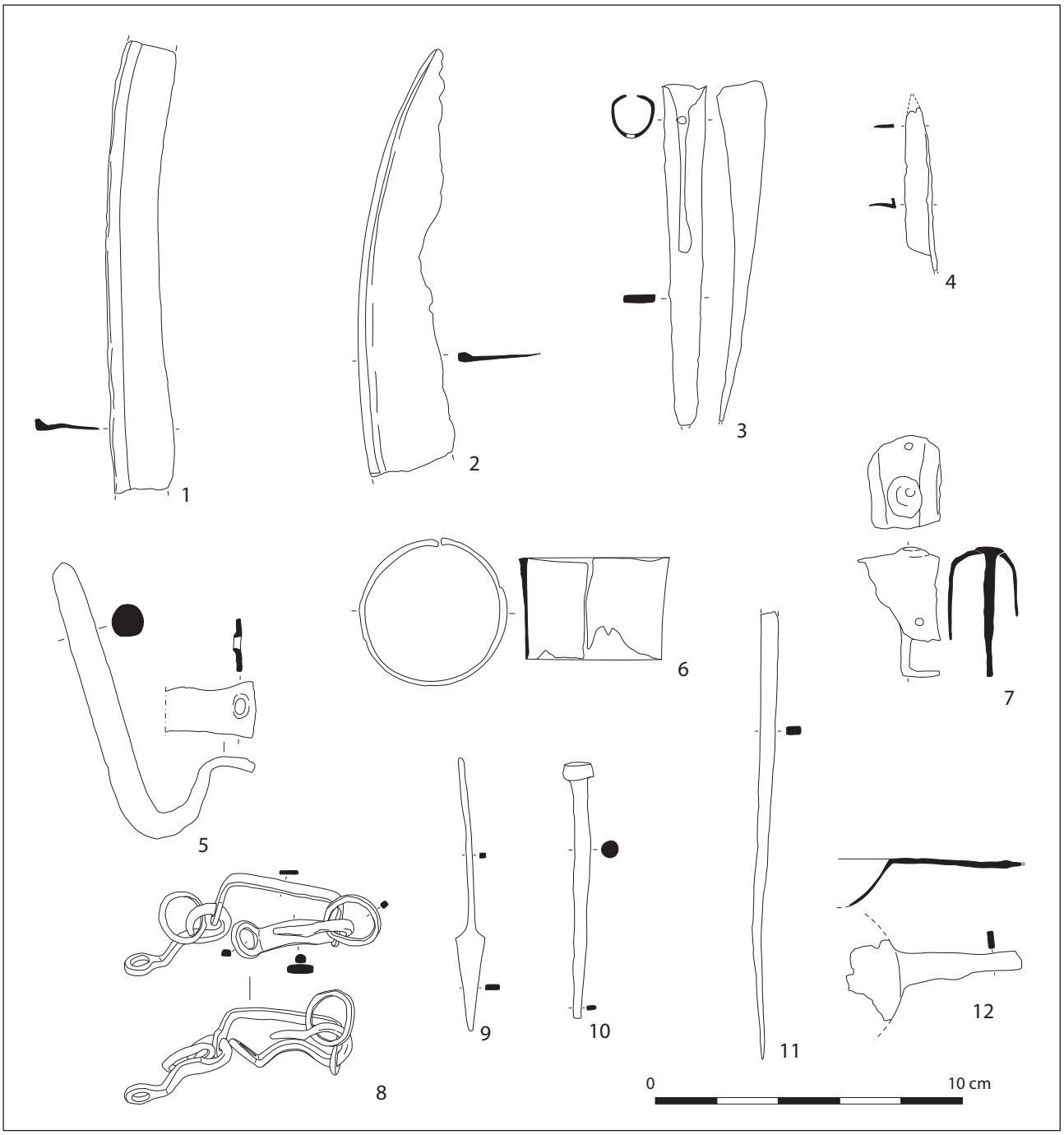

Fig. 8 - Saint-Sauveur-lès-Bray (Seine-et-Marne) « Port aux Pierres ». Outillage et instruments divers en fer. Infographie : P. Pihuit (INRAP).

à cette époque. À cet égard, le « Port aux Pierres » reflète une situation très fréquente en Île-de-France où le IIe s. est, à de rares exceptions près, très mal représenté (ou plutôt très difficile à appréhender) en milieu rural. L'explication qui voudrait que l'absence de dépotoirs du IIe s. soit liée à un défaut de maîtrise des marqueurs chronologiques propres à cette période ne résiste pas à l'analyse, plusieurs ensembles datés de cette époque étant par ailleurs identifiés en Bassée (SÉGUIER 2007). Il faut sans doute chercher ailleurs les causes de ce phénomène et il est possible qu'une nouvelle gestion des déchets domestiques soit à incriminer, ces derniers pouvant, par exemple, être systématiquement évacués des habitats, éventuellement avec la fumure.

LES ACTIVITÉS DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION

Les activités liées à la production et à la consommation sont illustrées par l'outillage spécifique et par les restes de faune.

L'apport de l'outillage

Un outillage assez diversifié permet d'approcher les activités de production et l'artisanat. En l'absence de tout macro-reste, la production agricole est peu documentée, en dehors d'un fer de pic ou d'araire du IIIe s., modèle courant dans la région (fig. 8, n° 3). Quatre, voire cinq objets en fer sont en rapport avec l'élevage. Les deux premiers sont de grands fragments de lames de faux des Ier (fig. 8, n° 1) et IIIe s. (fig. 8, n° 2), montrant l'existence de prairies de fauche destinées à engranger du fourrage pour les animaux. Le troisième est un battant de sonnaille du IIIe s. Les deux derniers sont de classement plus ambigu. L'un est une lame de force du IIIe s. (fig. 8, n° 4), outil destiné à la tonte des caprinés, mais aussi à la découpe (ciseau). L'autre est un fer d'entrave du IIIe s., à boucle quadrangulaire sur laquelle sont articulées deux pattes en oméga et deux anneaux libres, l'anse et le boitier faisant défaut (fig. 8, n° 8). Les entraves sont habituellement vues comme constituant la preuve de la présence de personnel servile dans les établissements ruraux gallo-romains et c'est ainsi que sont considérés la plupart des objets de ce type (par exemple : HALBOUT, PILET, VAUDOUR 1987, p. 108-111). Néanmoins, l'entrave du « Port aux Pierres », remarquable à bien des égards, peut tout aussi bien avoir été utilisée pour limiter les mouvements d'un animal, ce type d'instrument apparaissant comme fort ubiquiste et très difficile à interpréter lorsqu'il est découvert en contexte de rejet domestique. La seule présence d'objets de ce type ne suffit pas à identifier le statut du personnel attaché à l'exploitation d'une ferme, de taille aussi modeste de surcroît, cette question se révélant particulièrement complexe au regard des données archéologiques, épigraphiques et du contexte socio-économique de la petite exploitation agraire (OUZOULIAS 2005, p. 224-235, pl. 35).

Divers autres éléments en fer sont en rapport avec l'équipement de la ferme et, sans doute, avec son activité économique. C'est le cas de trois pièces qui témoignent de la présence de charriots : une frette de moyeu datée du Ier s. (fig. 8, n° 6) et deux pinces de jante de roue du IIIe s. (fig. 8, n° 7). Il est permis de se demander si la grande tige coudée en fer portant la trace d'un fort enclouage sur une grosse pièce de bois (fig. 8, n° 5) n'est pas un élément d'attelage.

Enfin, une série d'éléments illustre les pratiques artisanales. Les deux premiers sont deux fragments de bois de cerf sciés (merrain et andouiller) trouvés dans la fosse 82 et témoignant, comme cela est fréquent sur les établissements gallo-romains, de l'utilisation de bois de chute ou de massacre comme matière première, notamment au Bas-Empire. Plus significatifs sont les sept pesons provenant de la fosse 82, cinq étant en terre cuite et deux en pierre :

- deux sont des pesons triangulaires de taille moyenne, plats et munis de deux perforations seulement, en terre cuite à pâte sableuse ; leur poids varie de 1,75 à 2,11 kg (fig. 9, n° 1-2) ;
- trois autres sont des fragments de pesons triangulaires épais munis de trois perforations, en terre cuite à pâte grossière, d'un poids supérieur à 3 kg (fig. 9, n° 1-3) ;
- un peson pyramidal à perforation biconique est en calcaire grossier : son poids est de 2,11 kg (fig. 9, n° 5) ;
- un peson en calcaire grossier est de forme plus originale : la base, cubique et gravée d'une croix de Saint-André sur sa face inférieure, est surmontée d'un tenon parallélépipédique épais à perforation biconique : son poids est de 1,83 kg (fig. 9, n° 4).

Comparés aux standards des pesons gallo-romains (BLIN, MÉDARD, PUYBARET 2003), ceux du « Port aux Pierres » apparaissent comme particulièrement lourds, notamment ceux à trois perforations, et ce, sans doute, en raison de la nature des fils utilisés sur les métiers à tisser. Une telle

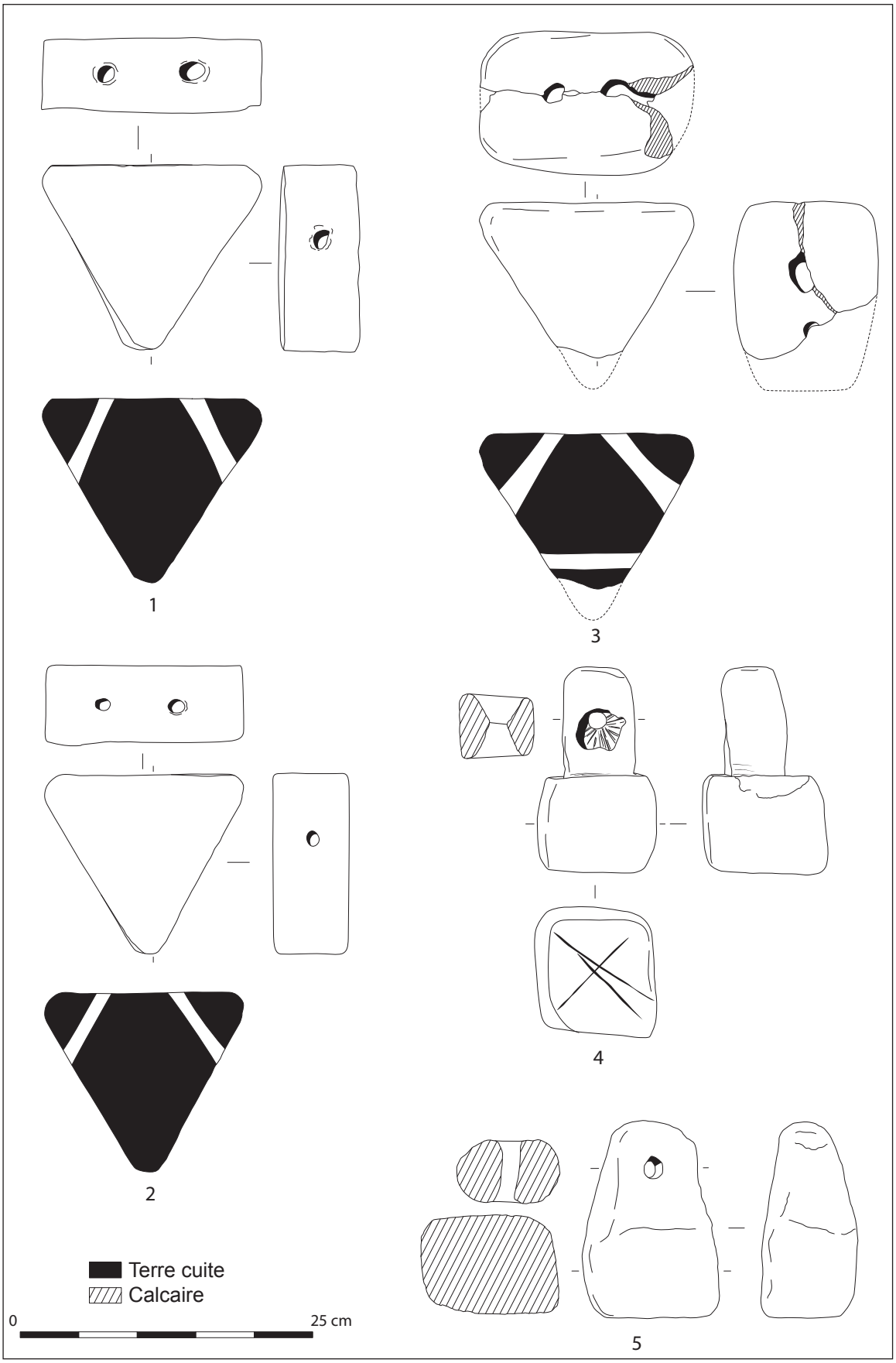

Fig. 9 - Saint-Sauveur-lès-Bray (Seine-et-Marne) « Port aux Pierres ». Pesons en terre cuite (1-3) et en calcaire (4-5) de la fosse 82. Infographie : P. Pihuit (INRAP).

	str. 81	str. 82	str. 91	str. 92	str. 240	str. 258	str. 279	str. 293	str. 315	str. 317	Total
Bœuf	3	4	2		1			6	3	3	22
Porc	3	4	2		1		1	7		2	20
Caprinés	4	7	3	3		2		4	2		25
Cheval			1					2			3
Cerf	1		2					3	2		8
Sanglier	4	1						2			7
Castor		2						1	1		4
Poulet		4	1					1			6
Oiseau	1					1					2
Total dét.	16	22	11	3	2	3	1	26	8	5	97
Indét.	36	39	21	2		9		36	9	6	158
Total	52	61	32	5	2	12	1	62	17	11	255

Fig. 10 - Saint-Sauveur-lès-Bray (Seine-et-Marne) « Port aux Pierres ». Inventaire des restes de faune des fosses du IIIe s. Identifications : G. Auxiette.

concentration de pesons est, à ce jour, un phénomène peu fréquent en Bassée. Néanmoins, les fermes des « Vallées » à Villiers-sur-Seine, du « Grand Mort » à Bazoches-lès-Bray, du « Chemin de Sens » à Marolles-sur-Seine, des « Roqueux » à Grisy-sur-Seine et du « Marais du Colombier » à Varennes-sur-Seine, ont livré des pesons lourds, tous en terre cuite, toujours recueillis dans des contextes du IIIe s. On ajoutera à cette courte liste quelques fragments de petits pesons, identiques à ceux de la fin de l'âge du Fer, issus d'un dépotoir augustéen de Barbey, « Le Chemin de Montereau ». Le site du « Port aux Pierres » est le seul, avec celui du « Grand Mort », à avoir livré plusieurs gros contrepoids de métier à tisser. A-t-on à faire à une véritable activité artisanale ? Ou, au contraire, le tissage était-il simplement pratiqué afin de satisfaire aux besoins de la maisonnée ? La documentation disponible ne permet pas de répondre à cette question, notamment en l'absence de traces indiscutables des infrastructures liées au tissage. L'existence de modules différents illustre cependant la nécessité d'exercer des tensions différentes sur le métier à tisser (le module des très gros pesons à trois perforations se retrouve à l'identique à Villiers-sur-Seine) et donc une chaîne opératoire sans doute complexe, mais on ne saurait aller au-delà de cette interrogation. Il est possible qu'un polissoir sphérique en silex, issu de la même fosse, soit lié à l'apprêt du drap.

L'apport de la faune (Ginette Auxiette)

Les restes de faune sont représentés par 337 ossements dont 126 déterminés au niveau de l'espèce et de la partie anatomique (37,4 %). Les espèces représentées sont les suivantes : le bœuf (*Bos taurus*), le porc (*Sus domesticus*), les caprinés (*Ovis aries/Capra hircus*) et le cheval (*Equus caballus*) pour les mammifères domestiques ; le cerf (*Cervus elaphus*), le sanglier *(Sus scrofa*) et le castor (*Castor fiber*) pour les mammifères sauvages. Parmi les oiseaux, seul le coq (*Gallus gallus*) est reconnu.

Que ce soit au Ier s. ou au IIIe s., on remarque l'importance du concassage des diaphyses des os longs des petits et grands mammifères, ce qui rend impossible leur attribution au-delà de cette caractérisation sommaire ; dès lors, le taux d'indéterminés est de l'ordre de 60 %.

La faune de la deuxième moitié du Ier s. n'est guère utilisable, seules deux structures ayant livré des rejets osseux (str. 87, n = 45 ; str. 316, n = 17) dont l'essentiel est indéterminé. Seule la triade domestique classique (bœuf, porc, caprinés) est représentée, à laquelle s'ajoute le poulet. Quelques os de porc brûlés reflètent l'incendie repéré dans le fossé 316.

La faune du IIIe s. est plus abondante. Avec 255 os répartis entre dix structures et un taux élevé de restes indéterminés, l'image de l'élevage et des activités cynégétiques reste toutefois très partielle.

L'une des caractéristiques de cet ensemble est la diversité des taxons (fig. 10), notamment des espèces sauvages qui représentent près de 20 % des restes déterminés. Le mobilier résiduel est assez bien conservé, même si les surfaces sont parfois affectées par des traces de grignotage qui témoignent de l'exposition des os et de leur enfouissement différé. La fragmentation de ces derniers par l'action anthropique est récurrente et va jusqu'au concassage des diaphyses qui limite la détermination. Les traces de feu sont presque absentes, alors que celles que laissent la découpe et la consommation de la viande affectent les os de toutes les espèces. Les os d'oiseaux appartiennent exclusivement au coq, alors que le canard, l'oie et le pigeon, pourtant fréquemment attestés à cette période, font ici défaut.

À la lecture de l'organisation du site, on peut s'étonner de l'absence massive de rejets dans des fosses de taille suffisamment importante pour les piéger ou pour accueillir des déchets de la consommation carnée des occupants de la ferme. La faiblesse de l'échantillon faunique (moins de 400 restes) s'oppose singulièrement avec les nombreux rejets de vaisselle et d'objets en métal, ces deux dernières composantes traduisant l'existence de réels dépotoirs. Le bon état de conservation des ossements suggère qu'un tel contraste résulte plus d'une stratégie particulière de gestion des rejets, peut-être évacués avec la fumure, que d'un problème de conservation lié au contexte sédimentaire, certes peu favorable, et à l'érosion du sol, importante quant à elle, il est vrai. De plus, on observe des disproportions flagrantes des quantités rejetées d'une structure à l'autre. En témoignent les nombres de restes issus de certaines structures du IIIe s., comme la fosse 81 peu profonde (n = 52), la fosse profonde 82 (n = 61) et le trou de poteau 293 (n = 62). Le nombre de restes par structure ne dépend donc manifestement pas de la capacité d'un creusement à accueillir des rejets.

De la sorte, discourir sur la fréquence des espèces et leur représentation à partir d'aussi faibles effectifs relève de la gageure. Cette étude permet seulement d'effleurer les pratiques agricoles locales en constatant la part relativement importante des petits mammifères (porcs [jeunes adultes], moutons et chèvres [adultes matures]), complétée par un apport non négligeable de viande sauvage (cerf, sanglier, castor) dans l'alimentation carnée.

L'hypothèse de la confection de textiles *in situ* et de la production de laine afférente à cet artisanat (*cf. supra*) n'est pas confirmée par les os des caprinés dont les effectifs sont somme toute faibles. Il faut chercher ailleurs la provenance de la matière première, à moins que les sols et les aires d'activités artisanales soient si bien nettoyés qu'aucun témoin ne nous soit parvenu pour nourrir cette hypothèse. En revanche, le castor, qui semble avoir été consommé, a pu être recherché pour sa fourrure.

La diversité des taxons et l'importance des activités cynégétiques du site du « Port aux Pierres » s'accordent avec des observations similaires effectuées sur le site du « Grand Mort » à Bazoches-lès-Bray où la fréquence des animaux sauvages atteint 8,5 % des restes, le cerf étant prédominant et utilisé pour ses bois (artisanat sur médaillons) (AUXIETTE dans VALERO *et alii* 2006). À l'inverse, la faune du « Marais du Colombier » à Varennes-sur-Seine (AUXIETTE dans SÉGUIER *et alii* 2006b) et celle du « Chemin de Sens » à Marolles-sur-Seine (LE BLAY, LEPETZ, YVINEC 1997) livrent une toute autre image, la part des sauvages ne dépassant pas 2 %. Les animaux chassés n'interviennent habituellement que pour une faible part dans l'alimentation carnée gallo-romaine, avec des pourcentages dépassant rarement 3 % des restes. Les pratiques cynégétiques sont plus couramment attestées sur les sites ruraux que dans les agglomérations, mais jamais dans des proportions aussi élevées que celles observées à Saint-Sauveur-lès-Bray, tout au moins dans la moitié nord de la Gaule (LEPETZ 1996). Néanmoins, la consommation du cerf est régulièrement avérée, de même que l'utilisation des bois comme matière première pour la fabrication d'objets, comme ici d'ailleurs. Enfin, l'absence du chien est notable : cette espèce ne semble plus constituer un réservoir de viande à cette période, contrairement à la fin de l'âge du Fer.

LE PETIT MOBILIER

En plus des outils mentionnés plus haut, l'*instrumentum* apporte des précisions sur l'équipement, les activités et le statut des occupants de la ferme. La parure et les soins du corps sont illustrés par un petit boîtier à cosmétiques en alliage cuivreux du Ier s., compartimenté et contenant trois boulettes de colorant (fig. 11, n° 1) (étude en cours), et par trois épingles du IIIe s. L'une d'elles, en alliage cuivreux étamé, présente une tête coudée (fig. 11, n° 2) qui pourrait s'apparenter à celle des épingles à tête en forme de hache (RIHA 1990, pl. 41), ou, si elle est fragmentaire, correspondrait à la base d'une figuration complexe (animal ?) dont il existe de nombreuses variétés (*ibid.*, pl. 40-41). Deux autres

sont en os, l'une étant à tête tronquée et extrémité conique (fig. 11, n° 3).

Sont liés au domaine de l'équipement personnel de nombreux clous de chaussure dont 64 figuraient dans la seule fosse 91.

Parmi les pièces liées à l'ameublement figurent, outre des clous, deux cornières (fig. 11, n° 6) et une clé de coffre en fer (fig. 11, n° 4), autant d'éléments datés du IIIe s., une charnière de coffret en os du Ier s. (fig. 11, n° 5) et, peut-être, deux rivets en alliage cuivreux de la même époque, dont la fonction ne peut être assurée.

Le mobilier lié à la cuisine est représenté par une possible broche à rôtir (fig. 8, n° 11) et un fragment de *simpulum* en fer à louche sans doute circulaire d'environ 10 cm de diamètre (fig. 8, n° 12), type habituellement mis en relation avec l'usage d'un chaudron (HOFMANN 1985, p. 44), dont des exemplaires à poignée étroite ou plate sont connues dans divers contextes gallo-romains (HALBOUT, PILET, VAUDOUR 1987, p. 85). Il est difficile de savoir si ces instruments, datés du IIIe s., sont liés aux pratiques culinaires quotidiennes ou à des événements, plus exceptionnels, de consommation collective.

Le petit équipement domestique comprend, notamment, une douille à hélice en fer, objet très fréquent dont la fonction n'est pas établie (bobèche ?), et une attache d'anse de seau en fer.

Quant aux outils divers en fer, deux d'entre eux, datés du IIIe s., sont liés notamment à la mise en œuvre des matériaux architecturaux : il s'agit d'une mèche de tarrière (fig. 8, n° 9) et d'un burin (fig. 8, n° 10), instruments liés au travail du bois pour le premier, plus ubiquiste pour le second (bois et/ou pierre).

LA VAISSELLE EN VERRE (PATRICE BERTIN)

Dix contextes ont permis de mettre au jour 54 fragments de verre. Les éléments du fossé 316, flavien, se composent de récipients de couleur

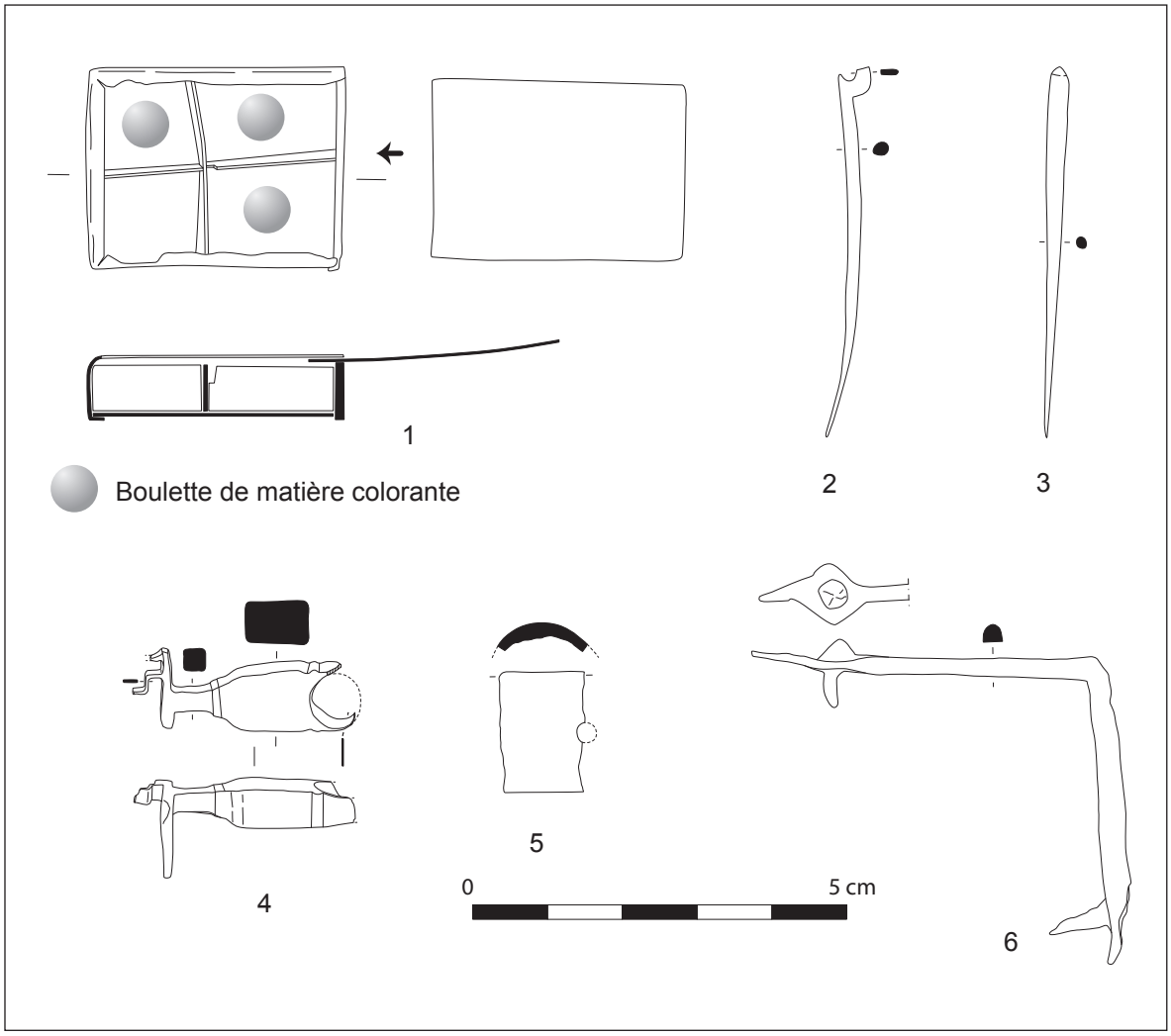

Fig. 11 - Saint-Sauveur-lès-Bray (Seine-et-Marne) « Port aux Pierres ». L'*instrumentum* en alliage cuivreux (n° 1, 2), os (n° 3, 5) et fer (n° 4, 6). Infographie : P. Pihuit (INRAP).

bleu foncé de forme indéterminée, et d'autres de teinte bleu pâle se rattachant à des bouteilles certainement de section carrée proches du type Isings 50. La verrerie provenant des ensembles du IIIe s., majoritaire, se compose de récipients de couleur vert clair, bleuté ou incolore, à pâte parfois bulleuse et filandreuse. Les formes se rattachent, pour l'essentiel, à des bouteilles dont la typologie ne peut être précisée (fig. 7, n° 17). On note également la présence d'un large bol de type Isings 44 (fig. 7, n° 18), forme qui apparaît au Ier s. (ISINGS 1957). Dans ce contexte, ce vase peut être résiduel, mais il peut aussi suggérer une longévité du type plus importante que ce qui est habituellement admis.

LES STÈLES

CONTEXTE DE DÉCOUVERTE ET AGENCEMENT DU DÉPÔT

Implantée à l'écart de l'habitat, dans le comblement limoneux du chenal (fig. 3), la fosse 100 a accueilli un dépôt inhabituel composé de deux stèles en calcaire, sept monnaies, quatre éléments divers en bronze et un en ambre, autant d'éléments mis au rebut, sans doute en une seule fois, mais sans agencement perceptible. La fosse elle-même (fig. 12), au contour irrégulier et peu lisible, est peu profonde ; il s'agit sans doute d'une carrière de limon. Les éléments du dépôt étaient rassemblés dans la partie supérieure du comblement. Les deux stèles, dont une brisée, étaient distantes de 0,50 m l'une de l'autre, face sculptée vers le haut. Les monnaies et les objets divers étaient dispersés sur toute la surface de la fosse. Quelques fragments de tuile et divers rejets domestiques résiduels (une vingtaine de restes de faune et près de 200 tessons très usés et altérés) étaient associés au dépôt, mais probablement sans lien avec lui (de rares éléments caractéristiques sont datés du milieu du Ier s.).

LES STÈLES : DESCRIPTION

Les deux stèles sont taillées dans un calcaire tendre blanc jaunâtre à texture grossière contenant des fragments de test de coquilles de mollusques (calcaire tertiaire). Elles sont de forme et de dimensions différentes (fig. 13), mais leurs caractères techniques sont très proches. Dans les deux cas, la préparation est sommaire et il subsiste, sur la face postérieure et sous la base, destinées à être cachées, des traces de la préparation d'origine au marteau-taillant (larges enlèvements), alors que le reste des blocs a été régularisé au ciseau (stries allongées et étroites). Les faces antérieures sont trop altérées, suite à une exposition prolongée des objets, pour que l'on y décèle des traces de cette même finition.

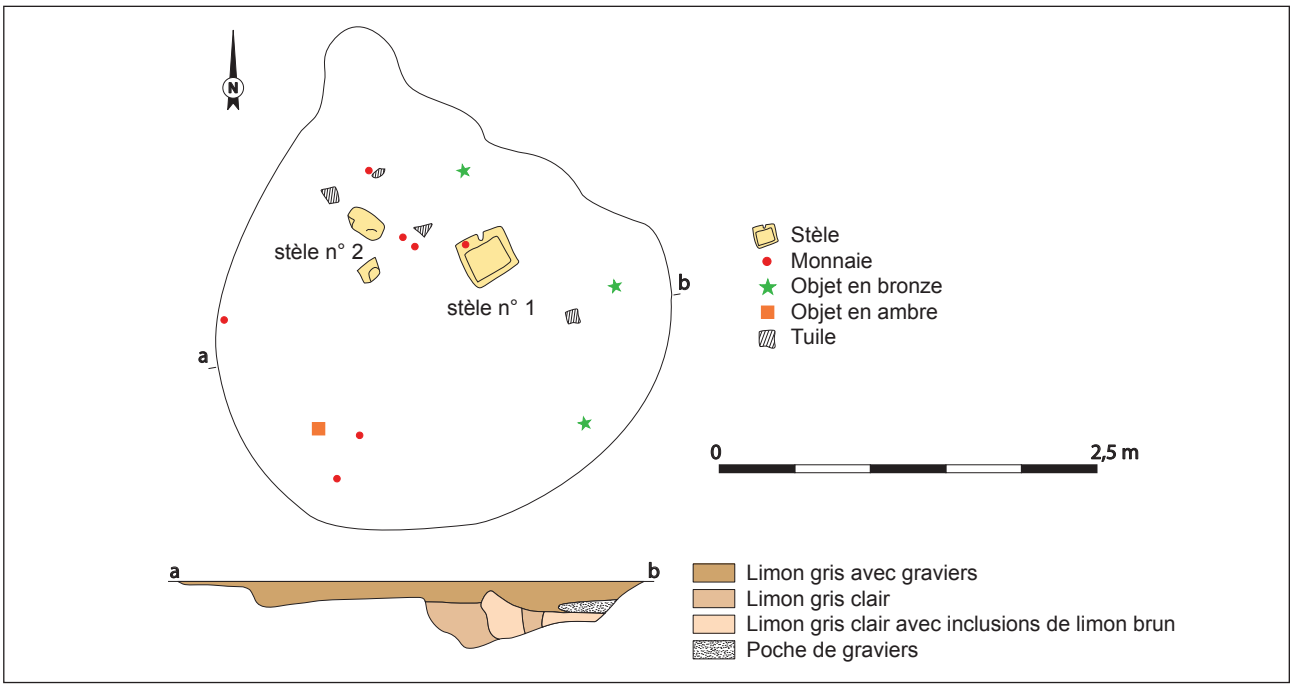

Fig. 12 - Saint-Sauveur-lès-Bray (Seine-et-Marne) « Port aux Pierres ». La fosse 100 - plan et coupe. Infographie : P. Pihuit (INRAP).

La stèle n° 1 (fig. 14, n° 1) est un bloc carré qui porte un décor en champlevé, constitué d'un couple de personnages, exécuté sommairement : le contour est dégagé par enlèvements de matière au burin, la surface sculptée étant laissée plane hormis quelques détails anatomiques traités de même, alors que la surface originelle de l'encadrement est laissée brute. Les deux personnages, hauts, respectivement de 24,5 et 25,5 cm et larges de 6,5 à 7,5 cm, sont stylistiquement identiques et ne se différencient que par de menus détails. La représentation est schématique, les proportions anatomiques n'étant pas respectées. Sur les deux personnages, seule la tête (circulaire et hypertrophiée) et les jambes, séparées par un trait vertical, se dégagent du tronc, le thorax et l'abdomen étant indistincts. Les bras ne sont pas figurés, alors que les traits des visages sont grossièrement tracés : nez dégagé par un sillon en fer à cheval, yeux représentés par deux alvéoles, bouche figurée par un trait simple sur le sujet de gauche, bilobé sur celui de droite. Les deux personnages ont des proportions différentes : la tête est plus massive sur celui de gauche et les jambes plus allongées sur celui de droite : maladresse du sculpteur ou volonté de désigner un dimorphisme sexuel ? Ni l'identité, ni le sexe des sujets, ne peuvent être discernés. Enfin, une encoche est visible sur le côté droit à mi-hauteur de la stèle.

La stèle n° 2 (fig. 14, n° 2) est un bloc sub-trapézoïdal au sommet légèrement arrondi. Elle porte un décor en champlevé constitué d'un personnage, exécuté selon un style et une technique identiques à ceux de la stèle n° 1. Du personnage, haut de 26,7 cm et large de 7 cm, aux proportions anatomiques approximatives, on reconnaît une tête, ronde et hypertrophiée, un tronc ovale, des jambes séparées par un étroit sillon, les bras n'étant pas figurés et les traits du visage étant grossiers : nez dégagé par un sillon en fer à cheval, yeux représentés par deux alvéoles placées à hauteur du front, bouche suggérée par un sillon. Une alvéole circulaire sur l'abdomen pourrait représenter le nombril, alors qu'au-dessous, un motif en creux, mal dessiné, pourrait figurer le triangle pubien, ce qui peut suggérer, avec beaucoup d'incertitude, que l'on est en présence d'une représentation féminine.

MOBILIER D'ACCOMPAGNEMENT ET DATATION (JEAN-MARC SÉGUIER AVEC LA COLLABORATION DE FABIEN PILON)

Deux lots d'objets accompagnaient les stèles : sept monnaies et cinq menus éléments divers. Les monnaies appartiennent à des émissions s'échelonnant du Ier (as de Nerva) au IIIe s. (antoninien de Tetricus), mais accordant la première place aux émissions du IIe s. : quatre sesterces, dont deux de Commode, et un moyen bronze (fig. 15).

	Stèle n° 1	Stèle n° 2
Hauteur	32 cm	37 cm
Largeur : base	31 cm	18 cm
Largeur : sommet	33,5 cm	14 cm
Épaisseur : base	7,2 cm	6,2 cm
Épaisseur : sommet	7,4 cm	6,4 cm
Poids	16 kg	5,9 kg

Fig. 13 - Tableau de mesure des stèles.

Les menus éléments divers sont réduits à un fragment d'ambre qui paraît correspondre à une perle, et à quatre fragments d'objets en bronze : un ardillon de fibule à charnière, un ardillon de type indéterminé, un maillon de chaînette et un fragment de petite applique circulaire bombée.

Ce sont les monnaies qui permettent de dater l'enfouissement des stèles et la clôture du dépôt. L'ensemble est particulièrement homogène, avec six bronzes du Haut-Empire usés et un antoninien de Tetricus clairement officiel. En supposant un dépôt unique, c'est-à-dire composé à la fois d'un antoninien et des autres monnaies (as, sesterces, moyen bronze) encore en usage au cours du IIIe s., comme cela est très courant, celui-ci pourrait être datable entre 272 et 275 (notamment en raison de l'absence des imitations de Victorin et des *Tetrici*, si fréquentes après 275). L'hypothèse selon laquelle le lot monétaire serait composé de deux ensembles distincts, à savoir des bronzes des Ier-IIe s. d'un côté, un antoninien de l'autre, pouvant militer en faveur d'une date plus tardive, éventuellement postérieure à 280, ne résiste pas à l'étude céramologique.

PROPOSITIONS D'INTERPRÉTATION

Le dépôt contenu dans la structure 100 est original à bien des égards et il ne semble pas qu'un ensemble comparable soit connu à l'heure actuelle (ou tout au moins publié) en Île-de-France ou dans l'ensemble du Bassin parisien. À ce jour, ces stèles sont les seules sculptures antiques connues dans le secteur Seine -Yonne, pourtant très largement exploré. La seule hypothèse envisageable est que les objets composant le dépôt sont en position secondaire et qu'ils

résultent de la destruction et du nettoyage d'une structure votive initialement incluse dans l'habitat et dont les éléments constitutifs ont été mis au rebut dans une fosse adjacente à l'emprise de la ferme gallo-romaine, la fosse 100 n'étant pas, elle-même, une structure cultuelle. Le contexte, comme l'absence de toute dédicace, interdisent en effet d'envisager qu'il puisse s'agir de stèles funéraires, même en situation de réemploi, d'autant que ce type de monument est, à l'heure actuelle, totalement inconnu en Bassée. Même si les preuves tangibles font défaut, il semble évident que les monnaies, les menus objets en bronze et le fragment d'ambre sont étroitement associés aux stèles et ne figurent pas par hasard dans la même fosse, aucune monnaie n'ayant été trouvée dans l'habitat (hormis une seule monnaie résiduelle issue de la circulation monétaire du Ier s.) où, par ailleurs, les accessoires vestimentaires et personnels sont très rares. L'ensemble de ces documents constitue donc un lot cohérent et il est possible d'émettre l'hypothèse selon laquelle il provient d'un même assemblage initial constitué d'au moins deux stèles et d'offrandes associées. Que peut-on en dire ?

Les stèles constituent le premier élément d'appréciation. Tout rapproche les deux bas-reliefs : identité du matériau, de la préparation des blocs, de la facture, du style. Il est d'ailleurs possible que ces similitudes traduisent une même main, mais le caractère élémentaire et la rusticité de l'exécution interdisent d'explorer plus avant cette hypothèse. Au-delà du caractère régional du matériau, il est difficile de trancher sur leur origine exacte : sont-elles issues d'un atelier local (*lato sensu*) ou s'agit-il d'une « œuvre » des occupants de la ferme ? En dépit du schématisme et de la maladresse d'exécution, la première hypothèse semble plus recevable que la seconde, le travail de la pierre ne figurant guère parmi les activités couramment identifiées sur les établissements ruraux de La Bassée, bien au contraire.

Des stèles de facture tout aussi sommaire, produit d'un artisanat local, sont en revanche connues en contexte funéraire, par exemple dans les nécropoles de Sougères-sous-Sinotte, dans l'Yonne (PERRUGOT 1989, p. 190), ou à Til-Châtel, en Côte-d'Or (DEYTS 1976). Des ex-voto sur pierre et sur bois, présentant un caractère tout aussi fruste que celui des stèles de Saint-Sauveur-lès-Bray, sinon plus dans certains cas, ont été exécutés par des artisans pour le compte de pèlerins, dans divers sanctuaires du nord-est de la Gaule, par exemple aux sources de la Seine (DEYTS 1994, pl. 6, n° 3-4, 7 ou pl. 19, n° 1-4), dans ceux de Beire-le-Châtel et de Magny-sur-Tille (DEYTS 1976), ou encore à Mirebeau

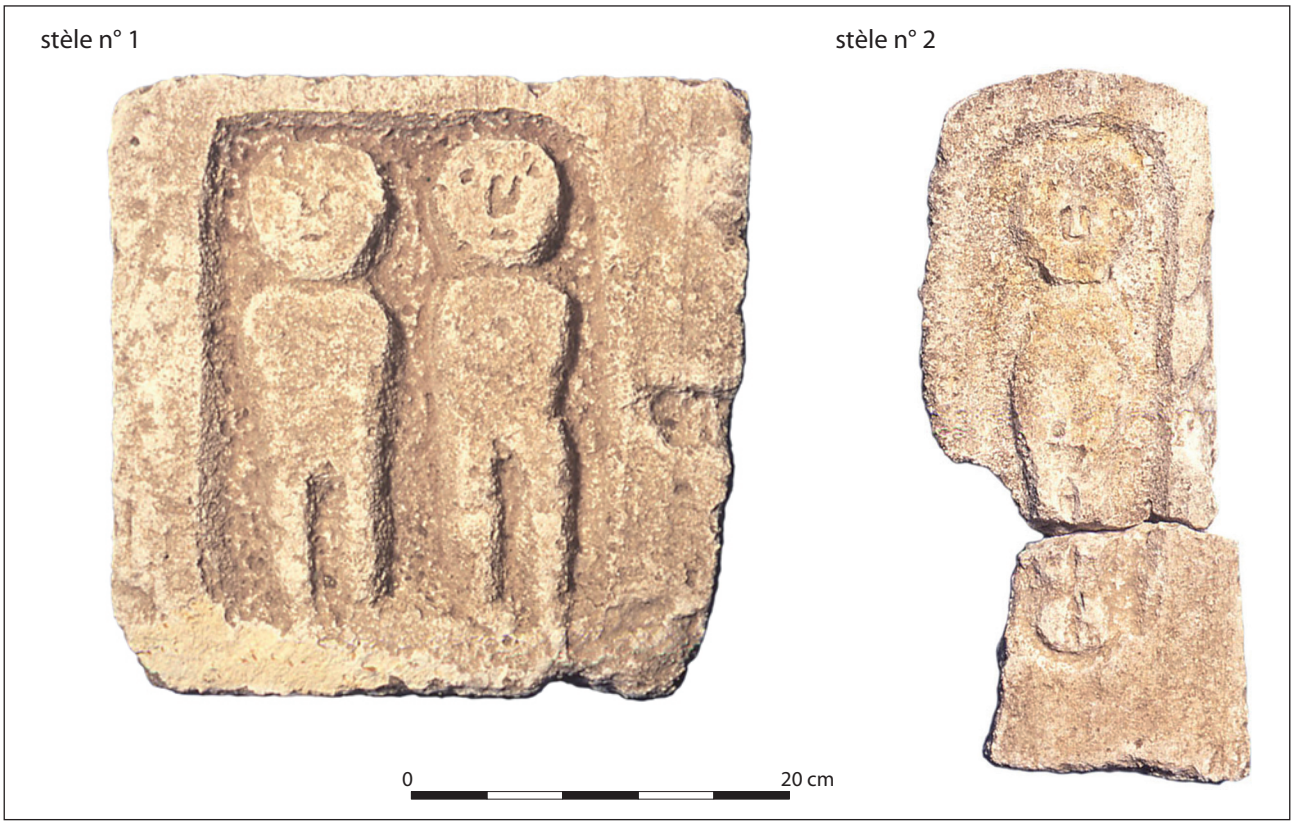

Fig. 14 - Saint-Sauveur-lès-Bray (Seine-et-Marne) « Port aux Pierres ». Les stèles n° 1 et 2. Cliché : C. Valero (INRAP).

(JOLY, BARRAL 2003), mais aussi au temple de la forêt d'Halatte (DURAND, FINON 2000, p. 30, 43, 49-57). Une stèle très comparable dans son exécution, mais à l'iconographie enrichie par la possible figuration d'un autel, provient également du secteur de l'*area* du temple d'Alésia (JANNET-VALLAT 1990, p. 155).

Que représentent les figurations ? Il va de soi que devant une sculpture aussi schématique, il est pratiquement impossible de répondre. Il semble exclu qu'il s'agisse de portraits, mais plutôt de figurations symboliques où l'intention prime sur la figuration explicite. Deux hypothèses peuvent, dès lors, être retenues : soit il s'agit de figures de divinités du panthéon gallo-romain ou gréco-romain, soit les personnages sont la représentation des pénates ou des lares attachés au lignage et à la maisonnée. Il n'est pas certain que cette question puisse trouver une réponse, car rien dans la figuration ni dans le mobilier d'accompagnement n'apporte d'élément déterminant en faveur de l'une ou de l'autre hypothèse. L'absence de tout attribut symbolique (ces derniers étant par ailleurs fort bien assimilés par les populations rurales gallo-romaines) interdit toute identification à des divinités connues. Toutefois, le couple de la stèle n° 1 peut éventuellement être identifié à une dyade (une divinité et sa parèdre), ces dernières étant connues des panthéons gréco-romain et celtique mais, dans ce cas, il est impossible de préciser laquelle. Dans tous les cas, on se heurte au caractère peu académique et schématique des figurations. L'absence de figuration des bras peut suggérer qu'ils sont vêtus du *cuculus*, le manteau sans manche ; cependant, ce trait peut tout aussi bien tenir à la maladresse du sculpteur, le personnage de la stèle n° 2 pouvant, lui, être nu.

Quelle que soit l'identification des personnages, impossible à préciser, tout ramène à l'hypothèse du sanctuaire familial dédié aux pénates ou aux lares, intégré à l'habitation, démantelé et dont les éléments ont été rejetés dans une fosse à l'extérieur de l'habitat. La structure de ce sanctuaire ne peut, bien sûr, être décrite. Néanmoins, quelques éléments ressortent de l'examen des stèles. Ces dernières, mises au rebut conjointement, devaient être exposées ensemble et vénérées dans le cadre des cultes domestiques. L'absence de soin apporté à la finition du revers et de la base suggère qu'elles étaient encastrées à un bâti, posées contre un autel, ou mieux, encastrées dans une niche, comme cela semble être le cas en général à l'époque romaine (SANTROT 2007, p. 81-82) et dressées verticalement. L'encoche de la stèle n° 1 pourrait d'ailleurs être une mortaise liée à la fixation du bloc.

Nerva (Inv. 100-15)	As, Rome, 96-97 [IMP] NERVA [CAES AVG P M] TR P CO[S II(?I) P P] -O*- [FORTVNA AVGVS]T S C -Fortuna 2a-	RIC II, 60/83 ; Garonne -/634-637 8,96 g ; 5 h
Commode (Inv. 100-4)	Sesterce, Rome, 191 L AEL AVREL COM-M AVG P FEL -O*- FELIC PER-PETVAE AVG ; S C ; exergue COS VI P P -Empereur/Felicitas 2 -	RIC III, 595 ; Rouen - 25,57 g ; 12 h
Commode **pour Divus Marcus Antoninus** (Inv. 100-8)	Sesterce, Rome, ca 180 [DIVVS M] AN[TO]NI[NVS PIVS] -O•- [CONSECRATIO] S C -Pyramide funéraire-	RIC III, 662 ; Rouen 498-499 19,80 g ; 11 h
Monnaie fruste Haut-Empire (Inv. 100-2)	Sesterce, atelier indéterminé, ca 100-200 [...] -Effigie à droite- [...] -Fruste-	20,45 g
Monnaie fruste Haut-Empire (Inv. 100-6)	Sesterce, atelier indéterminé, ca 100-200 [...] -Effigie à droite- [...] -Fruste-	18,45 g
Monnaie fruste Haut-Empire (Inv. 100-9)	Moyen bronze, atelier indéterminé, ca 150-200 [...] -Effigie à droite- [...] -Providentia 2-	RIC III, ? (Marc Aurèle ?) 9,08 g I
Tetricus I (Inv. 100-5)	Antoninien, Trèves ou Cologne, 271-274 [...] -Effigie radiée à droite- [...] -Fruste-	Elmer ? ; Cunetio ? ; Normanby ? 2,38 g

Fig. 15 - Inventaire des monnaies de la fosse 100. Identifications : F. Pilon.

En plus des trois figurations, l'autel du sanctuaire familial devait comporter diverses offrandes dont témoignent quelques reliques : monnaies, éléments en bronze et fragment d'ambre. L'offrande de monnaies, d'accessoires vestimentaires ou de parures est une pratique largement attestée dans les sanctuaires, publics et privés. Les éléments en bronze sont désarticulés, démontés, tordus et fragmentés, selon une pratique largement attestée à l'âge du Fer et que l'on devine dans le contenu de diverses *favissae* de sanctuaires gallo-romains, à moins que l'on ait déposé des fragments sensés représenter le tout (*pars pro toto*).

La présence du fragment d'ambre mérite d'être soulignée. Ce matériau est en effet, à l'époque romaine, un produit de luxe comparable à l'or ou à l'ivoire, et réservé aux élites sociales. En Italie, notamment à Rome et à Musarna, l'ambre figure sous la forme de fuseaux constitués de perles, en compagnie de boucles d'oreilles d'or, dans certaines sépultures féminines privilégiées (JOLIVET, REBILLARD 2008). Plusieurs œuvres de qualité, peu nombreuses au demeurant, ont été trouvées en Gaule, par exemple à Autun (CHARDRON-PICAULT 2007, p. 233), et sont certainement originaires d'un atelier de l'Italie adriatique (Aquilée en particulier) travaillant l'ambre importé de la Baltique (STRONG 1966). La possession d'un menu objet d'ambre par les occupants de la ferme de Saint-Sauveur-lès-Bray ne range pas pour autant ces derniers parmi les élites sociales : il y a un pas entre les figurations sculptées de tradition hellénistique des ateliers italiens… et ce qui semble n'être qu'une simple perle ! Néanmoins, et sous réserve d'un inventaire qui reste à établir, les perles d'ambre semblent très rares en Gaule romaine. En Île-de-France, le seul autre objet d'ambre actuellement recensé est une perle qui provient de la villa du « Champtier des Cerisiers » à Longjumeau (MALLET 2007, fig. 112) qui, et ce n'est certainement pas un hasard, a livré une perle en or et un ensemble de peintures murales indiquant, sans ambiguïté, le haut niveau de vie de son propriétaire. Même si rien de tel n'apparaît à Saint-Sauveur-lès-Bray, ce menu objet a pu représenter une forme de luxe, même tout relatif, pour un paysan gallo-romain. On n'omettra pas de rappeler en outre que, en raison de sa couleur singulière et de ses propriétés électrostatiques, l'ambre s'est vu attribuer, depuis la plus haute antiquité, des vertus magiques qui ne sont peut-être pas étrangères à sa présence dans un tel contexte.

La méconnaissance très générale que l'on a des sanctuaires privés et des cultes domestiques en milieu rural à l'époque gallo-romaine est un obstacle à l'interprétation que l'on peut être tenté de proposer de la découverte de Saint-Sauveur-lès-Bray. Un rapide inventaire des données (FERDIÈRE 1988, p. 249-252) fait surtout ressortir des objets du culte figurés, comme des « déesses-mères » indigènes à Champigneulles, Noyers-sur-Serein, Crissier, Tholey..., ou des représentations de divinités gréco-romaines comme Vénus à Pourrières, Diane à Berchtrich (*ibid.*), Abondance ou Cérès à Langon (SANTROT 2007, p. 83)..., ainsi que des autels à Montmaurin, Plassac, Beaujeu... (FERDIÈRE 1988, p. 252). De son côté, l'inventaire des sculptures en milieu rural en Île-de-France reste, quant à lui, à dresser, mais les occurrences semblent être peu nombreuses. Pour ce qui est des sanctuaires « privés » eux-mêmes, une liste, loin d'être exhaustive (*ibid.*, p. 252) et qui nécessiterait une mise à jour, permet de mentionner le célèbre temple polygonal de la cour intérieure de la *villa* de Montmaurin et les édifices de type *fanum* situés à peu de distance de *villae* (Fox-Amphoux, Valentine, Chiragan, Levet, Sainte-Solange, Mackwiller, Saint-Ulrich...), auxquels il faut ajouter le laraire de Langon (SANTROT 2007, p. 82) et, pour l'Île-de-France, le *fanum* et les édicules localisés en bordure de l'emprise du domaine de la *villa* de Richebourg (BARAT 2007, p. 299).

L'archéologie des laraires, modestes chapelles qui devaient constituer le centre cultuel attaché au foyer et à la famille dans tout domaine rural en Gaule romaine, reste entièrement à écrire. Les trop rares données dont on dispose (SANTROT 2007, p. 81-86) montrent une certaine diversité de situation. À la croisée de traditions supposées ancestrales, comme le montre l'habitude d'installer des statuettes dans les niches des caves, et des cultes italiques dont témoignent les statuettes des lares à la corne d'abondance et des lares dansant au rython (lares domestiques), les cultes domestiques gallo-romains connaissent des expressions très variées qui ne sont sans doute pas exemptes de spécificités locales.

Malgré leur caractère fruste, les stèles de Saint-Sauveur-lès-Bray, qui témoignent d'une ferveur religieuse s'accommodant d'une esthétique médiocre et fort éloignée des canons de l'art tant provincial qu'officiel, constituent un témoignage rare et une expression très suggestive de ce que pouvaient être les laraires en milieu rural, lieu par excellence de l'expression des cultes attachés aux mânes des ancêtres, niches ou autels où trônaient des statuettes en pierre, en terre, en bronze ou des masques de cire enfermés dans des placards, représentant pénates et lares, divinités protectrices de la maisonnée (*ibid.*, p. 81-83).

Au-delà de l'intérêt intrinsèque de cette découverte, qui s'ajoute aux rares mentions archéologiques de laraires en Gaule, le remarquable édicule de Rezé étant la meilleure illustration connue à ce jour (*ibid*., p. 82), l'ensemble de Saint-Sauveur-lès-Bray est l'occasion de souligner la diversité des formes prises par les manifestations cultuelles, plus ou moins proches de la religion gréco-romaine, en milieu rural à l'époque romaine.

Le contexte local en fournit divers exemples. L'usage du brûle-parfum, attesté à Balloy, « Bois de Roselle » au Ier s., à Villiers-sur-Seine, « Les Vallées » au IIe s. et à Bazoches-lès-Bray, « Le Grand Mort » au IIIe s. (BERTIN 2007), est relativement classique (quoique peut-être moins connu à la campagne qu'en ville ou en contexte militaire) et doit probablement être mis en relation avec les sacrifices attachés au laraire. Le geste qui consiste à placer des statuettes dans des structures attachées à la conservation à long terme, à des fins de protection, est attesté par la nourrice en terre cuite trouvée dans la niche d'un cellier du IIIe s. de Marolles-sur-Seine, « Le Chemin de Sens » (SÉGUIER *et alii* 2006a) et par divers fragments recueillis sur d'autres sites. La présence d'une hache polie néolithique dans la niche d'un cellier du IVe s. du même site (SÉGUIER 1995b) peut, elle aussi, être liée à la protection de la maison ; d'ailleurs, de tels objets figurent comme offrandes ou ex-votos dans divers sanctuaires, comme Bennecourt (BOURGEOIS 1999), et des imitations en roche tendre proviennent du temple de la forêt d'Halatte (DURAND, FINON 2000).

D'autres dépôts, notamment ceux d'animaux, sont encore moins académiques et leur nature « cultuelle » demeure sujette à caution. Deux squelettes de poulains ont été reconnus dans les fossés des fermes de Villiers-sur-Seine, « Les Vallées » et de Balloy, « Bois de Roselle », mais ces dépouilles semblent plus correspondre à des carcasses dont on s'est débarrassé plutôt qu'à des dépôts participant d'un rituel (LEPETZ, MÉNIEL 2008). Le cas des sépultures de chiens enterrés aux IIe s. et IIIe s. à Marolles-sur-Seine, « Le Chemin de Sens » (19 individus, parfois groupés, trois fois accompagnés de vases) (SÉGUIER 1995b), dont on connaît un équivalent à Balloy, « Bois de Roselle » (MAHÉ *et alii* 1998), est bien plus complexe. Il est en effet permis de se demander si ces derniers « dépôts » sont de simples sépultures d'animaux de compagnie ou s'il faut y voir l'expression d'une activité cultuelle.

CONCLUSIONS

L'établissement rural du « Port aux Pierres » apparaît, au travers du peu qui est perceptible de son organisation, de ses aménagements, des partis pris architecturaux, mais aussi des activités liées à la production qui y sont mises en évidence, comme très représentatif des fermes gallo-romaines de petite taille exploitant le fond alluvial. Il se singularise néanmoins de ses homologues par deux traits qui ne sont pas anecdotiques : d'une part, l'importance relative que prend l'artisanat des textiles, qui pourrait bien dépasser largement les besoins de la maisonnée pour être érigé en activité spécialisée ; d'autre part, l'insertion au milieu naturel, les produits de la chasse jouant un rôle significatif dans la diète carnée et pouvant également fournir la matière première à d'autres activités spécialisées (bois, peaux, fourrures). Dans l'état actuel des recherches, un seul autre établissement rural, celui du « Grand Mort » à Bazoches-lès-Bray, installé lui-aussi dans le bas fond alluvial de La Bassée, présente une configuration semblable (petit établissement enclos occupé du milieu du Ier s. au IIIe s., pesons, représentation des animaux chassés). Il est permis de se demander si ces deux sites ne sont pas emblématiques d'un type d'établissement spécialisé, adapté à un contexte particulier, dans lesquels l'exploitation des ressources « sauvages » joue, à côté des productions traditionnelles, un rôle économique non négligeable.

Les stèles, quant à elles, viennent avec beaucoup d'à propos rappeler l'importance des croyances et la manière dont les activités rituelles prennent place dans le quotidien d'un établissement rural d'ampleur modeste appartenant à une série qui ne livre que peu de témoins liés à de telles pratiques. C'est sans doute, précisément, l'un des intérêts majeurs du site du « Port aux Pierres » que d'avoir livré ces vestiges, même démantelés, qu'il est peu fréquent de pouvoir mettre en évidence en Gaule, en particulier en contexte rural.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AUGEREAU A., SÉGUIER J.-M. (1996) – *Saint-Sauveur-lès-Bray (Seine-et-Marne), le Port aux Pierres : occupation néolithique et habitat rural gallo-romain - Document Final de Synthèse*, opérations archéologiques et carrières de granulats en Bassée, Bazoches-lès-Bray, Saint-Denis, 98 p., ill.

BARAT Y. (2007) – *Les Yvelines (78). Carte Archéologique de la Gaule*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 430 p., 604 fig.

BERTIN P. (2007) – *Note sur les turibula ou brûle-parfums mis au jour dans l'Est parisien*, Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule, Actes du Congrès de Langres, Marseille, p. 465-468.

BLIN O., MEDARD F., PUYBARET M. (2003) – Fils et pesons : éléments pour une approche des techniques de tissage en Gaule romaine du Nord, dans : LEPETZ S., MATTERNE V. (dir.), Cultivateurs, éleveurs et artisans dans les campagnes de Gaule romaine : matières premières et produits transformés, actes du VIe colloque AGER, Compiègne, 5-7 juin 2002, *Revue Archéologique de Picardie,* 1/2, p. 157-176.

BOURGEOIS L. (1999) – *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines) : du temple celtique au temple gallo-romain*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 224 p., 146 fig. (DAF, n° 77).

CHARDRON-PICAULT P. (2007) – Les artisanats de luxe chez les Éduens : les exemples de Bibracte et d'Augustodunum, dans : BARATTE F., JOLY M., BEAL J.-C. (dir.), *Autour du trésor de Mâcon – Luxe et quotidien en Gaule romaine*. Mâcon, Institut de Recherches du Val de Saône et Mâconnais, p. 221-237.

DELAGE R., SÉGUIER J.-M. (à paraître) – CRACINA, potier et décorateur lézovien méconnu. À propos de la découverte d'un vase moulé à Saint-Sauveur-lès-Bray (Seine-et-Marne), *Revue Archéologique du Centre de la France.*

DEYTS S. (1976) – *Sculptures gallo-romaines mythologiques et religieuses.* Dijon, Musée archéologique, Paris, Éditions de la Réunion des Musées Nationaux, 200 p.

DEYTS S. (1994) – Un peuple de pèlerins – Offrandes de pierre et de bronze des sources de la Seine. *Revue Archéologique de l'Est*, supplément 13, Dijon.

DURAND M., FINON C. (2000) – Catalogue des ex-voto anatomiques du temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise), *Revue Archéologique de Picardie*, numéro spécial 18, p. 9-92.

FERDIÈRE A. (1988) – *Les campagnes en Gaule romaine*, Paris, Éditions Errances, 2 vol.

GAUCHER G. (dir.) (1996) – Fouilles de Pincevent II. Le site et les occupations récentes. L'environnement tardi et post-glaciaire et les témoins postérieurs au Magdalénien, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 23, Paris, 235 p.

HALBOUT P., PILET C., VAUDOUR C. (1987) – *Corpus des objets et des armes en fer de Normandie, du Ier au XIVe s.*, Caen (Musée de Normandie), Centre Archéologique de Normandie (Cahier des Annales de Normandie, 20).

HOFMANN B. (1985) – *Inventaire de quincaillerie antique,* Vigny, Centre de Recherches Archéologiques du Vexin Français, Cahier n° 5.

ISINGS C. (1957) – *Roman glass from dated finds*, J.B. Wolters, Groningen, Djakarta, 185 p.

JANNET-VALLAT M. (dir.) (1990) – *Il était une fois la Côte-d'Or, 20 ans de recherches archéologiques*, Dijon, Musée archéologique de Dijon, Paris, Éditions Errance, 248 p.

JOLIVET V., REBILLARD E. (2008) – Les nécropoles de Musarna entre la fin de la République et l'époque tardo-antique, dans : Rome et ses morts, l'archéologie funéraire dans l'occident romain, Dijon, *Les Dossiers d'Archéologie*, 330, p. 68-73.

JOLY M., BARRAL P. (2003) – *Mirebeau-sur-Bèze, La Fenotte (Côte-d'Or). Rapport de fouille programmée, campagne 2003*. Dijon, Service Régional de l'Archéologie.

LE BLAY J.-C., LEPETZ S., YVINEC J.-Y. (1997) – L'élevage dans l'Antiquité tardive en Île-de-France, dans : OUZOULIAS P., VAN OSSEL P. (dir.), *L'époque romaine tardive en Île-de-France : colloque Les campagnes de l'Île-de-France de Constantin à Clovis - Rapports de synthèses de la deuxième journée.* Document de travail n° 3, Paris, p. 50-67.

LEPETZ S. (1996) – L'animal dans la société gallo-romaine de la France du nord. *Revue Archéologique de Picardie*, n° 12 spécial, Amiens, 174 p., ill.

LEPETZ S., MÉNIEL P. (2008) – Les dépôts d'animaux non consommés en Gaule romaine, dans : LEPETZ S., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine*, Montagnac, Éditions Monique Mergoil, p. 155-164.

MAHÉ N., PEAKE R., SÉGUIER J.-M. (1998) – *Balloy « Bois de Roselle » - 77.019.008 AP - occupations du Néolithique au deuxième âge du Fer et établissement gallo-romain dans la basse vallée de la Seine : Document Final de Synthèse*, 1998, CDA-Bassée/SRA - Île-de-France/AFAN, 143 p.

MALLET F. (2007) – *Longjumeau, « Le Champtier des Cerisiers » (Essonne). Rapport final d'Opération.* INRAP - Centre Île-de-France, DRAC-SRA - Île-de-France.

MALLET F., avec la collab. de ADRIAN Y.-M., ALLONSIUS C., FRÈRE S., MATTERNE V., PILON F., VIAND A., WARME N. (2007) – *Longjumeau (Essonne - Île-de-France) : Le Champtier-des-Cerisiers. Rapport Final d'Opération*. Vol. 1 : textes et annexes ; vol. 2 : illustrations et inventaires. Dates d'intervention : 17.01 au 24.05.05. INRAP Centre Île-de-

France, DRAC-SRA - Île-de-France, Vol. 1 : 3 annexes, 68 fig., 185 p. ; Vol. 2 : 124 fig.

OUZOULIAS P. (2006) – *L'économie agraire de la Gaule : aperçus historiographiques et perspectives archéologiques*, Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté.

PERRUGOT D. (1989) – Les morts, dans : DELOR J.-P., ROLLEY C., *L'Yonne et son passé, 30 ans d'archéologie*, Dijon, CDRA de l'Yonne, p. 184-190.

RIHA E. (1990) – *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst*, Bâle, Forschungen in Augst, 10.

SANTROT J. (2007) – Lares et laraires en Gaule romaine. Chapelles luxueuses et oratoires populaires, dans : BARATTE F., JOLY M., BEAL J.-C. (dir.), *Autour du trésor de Mâcon – Luxe et quotidien en Gaule romaine*. Mâcon, Institut de Recherches du Val de Saône et Mâconnais, p. 75-104.

SÉGUIER J.-M. (1995a) – *Villiers-sur-Seine (Seine-et-Marne), les Vallées : occupations protohistoriques et habitat rural gallo-romain - Document Final de Synthèse*, opérations archéologiques et carrières de granulats en Bassée, Bazoches-lès-Bray, Saint-Denis, 132 p.

SÉGUIER J.-M. (1995b) – *L'occupation de l'Antiquité tardive de l'établissement rural du Chemin de Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne), le Grand Canton sud et le Chemin de Sens : un gisement archéologique de l'interfluve Seine - Yonne du Paléolithique supérieur à l'Antiquité tardive - Document Final de Synthèse*, opérations archéologiques et carrières de granulats en Bassée, Bazoches-lès-Bray, Saint-Denis, 2 vol.

SÉGUIER J.-M., avec la collab. de CAMMAS C., VAN OSSEL P. (1997) – *Compans (Seine-et-Marne), l'Ouest du Parc (lots Spicers et Paneurolog), sauvetage urgent 1997, Document Final de Synthèse*, Saint-Denis, 1997, 113 p.

SÉGUIER J.-M. (2001) – L'habitat rural du secteur de confluence entre Seine et Yonne aux IVe et Ve siècles, dans : OUZOULIAS P., PELLECUER C., RAYNAUD C., VAN OSSEL P., GARMY P. (dir.), *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité, actes du Colloque AGER IV, Montpellier, 11-14 mars 1998*, Antibes, Éditions APDCA, p. 405-430.

SÉGUIER J.-M. (2005) – Dynamiques d'occupation du secteur Seine - Yonne à la fin de l'âge du Fer et à l'époque romaine, dans : PETIT C. (dir.), *Occupation et gestion des plaines alluviales dans le Nord de la France de l'âge du Fer à l'époque gallo-romaine. Actes de la table ronde de Molesme, 1999*. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 107-120 (Annales littéraires, 786 ; série « Environnement, société et archéologie », 8).

SÉGUIER J.-M. (2007) – La vaisselle domestique des Ier et IIe siècles apr. J.-C. dans le secteur Seine-Yonne : faciès et évolution des corpus, *Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule, Actes du Congrès de Langres*, Marseille, p. 223-274.

SÉGUIER J.-M., DELAGE R. (2009) – Les assemblages de céramique du IIIe siècle après J.-C. dans le secteur Seine – Yonne : datation, faciès et approvisionnements, dans : *Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule, Actes du Congrès de Colmar,* p. 501-562.

SÉGUIER J.-M., MORIZE D., PILON F., VAN OSSEL P. (2006a) – Les mobiliers de l'Antiquité tardive (IIIe-Ve s.) de l'établissement rural du Chemin de Sens à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) dans leurs contextes, dans : VAN OSSEL P., BERTIN P., SÉGUIER J.-M. (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume I. Ensembles régionaux.* Dioecesis Galliarum, Document de travail n° 7, Nanterre, p. 227-275.

SÉGUIER J.-M., AUXIETTE G., PILON F., VAN OSSEL P. (2006b) – Le mobilier de l'établissement gallo-romain du Marais du Colombier à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) de la fin du IIIe et du IVe s, dans : VAN OSSEL P., BERTIN P., SÉGUIER J.-M. (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume I. Ensembles régionaux.* Dioecesis Galliarum, Document de travail n° 7, Nanterre, p. 101-135.

STRONG D. E. (1966) – *Catalogue of the carved amber in the Department of the Greek and Roman Antiquities*, Londres, British Museum.

VALERO C., AUXIETTE G., BARDEL D., BERTIN P., LEBAILLY M., PILON F., VIAND A. (2006) – *Bazoches-lès-Bray, « Les Champs Courceaux, Le Grand Mort, La Grande Pièce » (Seine-et-Marne), Rapport Final d'Opération, Dates d'intervention : 13.09.04 au 30.11.04.* 2 volumes. INRAP Centre Île-de-France, DRAC-SRA Île-de-France, 2006, Vol. 1 : 112 p. ; Vol. 2 : 6 annexes, 103 fig.

VAN OSSEL P. (1997) – Structure, évolution et statut des habitats ruraux au Bas-Empire en Île-de-France, dans : OUZOULIAS P., VAN OSSEL P. (dir.), *L'époque romaine tardive en Île-de-France : colloque Les campagnes de l'Île-de-France de Constantin à Clovis - Rapports de synthèses de la deuxième journée,* Document de travail n° 3, Paris, p. 68-86.

Jean-Marc SÉGUIER
INRAP Centre Île-de-France,
UMR 7041 ArScAn, Nanterre
jean-marc.seguier@inrap.fr

Ginette AUXIETTE
INRAP Nord-Picardie, UMR 7041 ArScAn,
ginette.auxiette@inrap.fr

Patrice BERTIN
INRAP Centre Île-de-France,
UMR 7041 ArScAn

Fabien PILON
UMR 7041 ArScAn

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 2 – 2009

Table des matières

P. BRUNET, J.-G. PARIAT, R. COTTIAUX avec la collaboration de M.-F. ANDRÉ, Sépultures et céramiques du Bronze ancien à Meaux « Route de Varreddes/Chemin de Flandre » (Seine-et-Marne) ..... p. 3

G. DURBET, R. NALLIER, Le tumulus d'Alfort à Maisons-Alfort (Val-de-Marne) : un monument funéraire remarquable du Bronze ancien à la confluence de la Seine et de la Marne ? ..... p. 23

R. NALLIER, P. HUARD, D. HADJOUIS, Une fosse polylobée du Bronze final IIb-IIIa à Villejuif, « Les Hautes Bruyères » (Val-de-Marne) ..... p. 33

B. BOUET-LANGLOIS, Nouveaux dépôts de haches à talon en Île-de-France. Observations macroscopiques, techniques et typologiques ..... p. 65

J.-M. SÉGUIER, Un ensemble de céramique domestique du IVe s. av. J.-C. à Compans, « Le Poteau du Mesnil » (Seine-et-Marne) ..... p. 89

Y. LE BÉCHENNEC, « Une lance sonore » dans la nécropole gauloise de Bobigny (Seine-Saint-Denis) ..... p. 101

E. du BOUËTIEZ, H. ERISTOV, Peintures murales gallo-romaines à Vanves (Hauts-de-Seine) ..... p. 107

J.-M. SÉGUIER, G. AUXIETTE, P. BERTIN, F. PILON, La ferme et les stèles gallo-romaines du « Port aux Pierres » à Saint-Sauveur-lès-Bray (Seine-et-Marne) ..... p. 147

R. LABARRE, L'aqueduc de Lutèce : une nouvelle approche ..... p. 171

S. ARDOUIN avec la collaboration de B. DELOUMEAUX, Les bassins et ouvrages d'art de l'aqueduc antique de Lutèce ..... p. 181

F. MORET-AUGER, Un denier inédit ou hybride de l'empereur Hadrien pour Antonin le Pieux César (Souzy-la-Briche – Essonne) ..... p. 193

A. BOURROUILH, Habitat et système agraire au premier Moyen Âge. Vers une modélisation dynamique des interactions société / milieu à partir de sites de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne) ..... p. 195

C. BUQUET-MARCON, Architecture de tombes du haut Moyen Âge, des contenants en question à Saint-Pierre-du-Perray (Essonne) ..... p. 211

A. LEFÈVRE, La céramique du début du Moyen Âge (XIe- XIIe s.) du sud des Yvelines : les sites de Bullion (rue de Noncienne) et Sonchamp (déviation de la route nationale 10) ..... p. 221

C. CLAUDE, Panorama des productions céramiques médiévales en pâte rouge de Dourdan (Essonne) ..... p. 235

D. CHAOUI-DERIEUX, J.-F. GORET, L'exploitation artisanale des côtes de grands herbivores à travers les plaques ornementales des coffrets et les peignes en Île-de-France (IXe-XIIIe s.) ..... p. 253

D. LAVALL, C. PIOZZOLI, Les vestiges de la porte de Rosny de Mantes-la-Jolie (Yvelines) : lecture comparée des vestiges souterrains et du « Chouquet », livre de comptes des fortifications durant « l'occupation anglaise » ..... p. 273

P. BROUTIN avec la collaboration de M. BELARBI et M. HOUDAYER, « De grès ou de force », les carrières de grès sur le plateau de Sénart ..... p. 291

J.-Y. DUFOUR, Une remise pour la chasse au lieu-dit « La Vignolle » à Roissy-en-France (Val-d'Oise) ..... p. 305

Mémoires de diplômes universitaires soutenus en 2007/2008 portant sur l'Île-de-France ..... p. 327

Prix : 18 €